



BULLETIN MUNICIPAL DE CHARANTONNAY

JANVIER
2015



Sommaire

Mot du Maire	p. 3
Nouvelle municipalité	p. 4
Employés municipaux	p. 5
Délibérations	p. 6
Finances	p. 7
Assainissement	p. 9
Environnement	p. 10
Commissions Urbanisme SCOT et PLU	p. 13
Enfance et Jeunesse	p. 15
Hommage à Véronique	p. 17
CCAS	p. 19
Vie Associative	p. 20
Associations	p. 21
Activité Économique	p. 29
CCCND	p. 30
Navette de convoyage	p. 31
Interview de M. et Mme Perdrix	p. 32
Ils ont fait la Une en 2013-2014	p. 32
Permis de construire Année 2013	p. 33
Permis de construire Année 2014	p. 37
Charantonnay en images	p. 39



Bulletin de Charantonnay

Janvier 2015

Bucerep Création, réalisation et régie
publicitaire :
Groupe BUCEREP
54 bis, rue Alsace Lorraine
BP 41435 - 31014 Toulouse
Cedex 6

Tél. 05 61 21 15 72

Fax 05 61 23 02 41

E-mail : contact@bucerep.com

web : www.bucerep.com

Imprimerie spéciale BUCEREP

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

MAÇONNERIE TP - BA

V^{ve} CHATAIN

1274 AVENUE DU DAUPHINE
38790 CHARANTONNAY
 Tél. 04 74 59 03 09
 Fax 04 74 59 15 57
 maconneriechatain@wanadoo.fr
 www.maconneriechatain.fr

SMAL fangeat Bernard Carrelage

POSE, SOLS ET MURS

La forêt - 38790 St Georges d'Espéranche
 Tél. 06 86 40 31 38

 **Bois Energie Services**

**BOIS DECHIQUETE POUR CHAUFFERIE
 ET POUR PAILLAGE ESPACES VERTS**

490, chemin du fonteneau
 38440 MOIDIEU DETOURBE

☎ **04 74 58 17 82**

@ : contact@bois-energie-services.com
 Site internet : bois-energie-services.com



web

 **dg auto 38**

Spécialiste **VOLKSWAGEN - AUDI**

**VENTE ET REPARATION - ENTRETIEN
 MONTAGE ACCESSOIRES - DIAGNOSTIC**

04 74 56 53 23

ZA de la Fenasse - 38790 Charantonnay
dgauto38@hotmail.fr

La Petite Fontaine



Stéphane Linage
 Restaurateur - Traiteur

7, rue du repos
 38790 CHARANTONNAY
 Tél. 04 74 59 02 83
 mail : la.petite.fontaine@orange.fr

 **Gedimat**

**Ets Montagnat
 Père et Fils**

**BOIS ET MATÉRIAUX
 DE CONSTRUCTION
 LIBRE SERVICE BRICOLAE**

*Construire
 Rénover
 Aménager*

route de Vienne
 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

☎ **04 74 58 74 25**
 Fax 04 74 58 79 82

 **Conditionnement
 Logistique
 Livraison**

Transport - logistique - Conditionnement

ZA La Fenasse - 217 route de l'Amballon
 38790 CHARANTONNAY
 Tél. 04 74 53 18 50 - Fax 04 74 53 19 10
jfmartincocher@c2l-bj.fr

 **PHARMACIE
 Laurence Ballet
 MATÉRIEL MÉDICAL**

Homéopathie - Aromathérapie - Diététique
 du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h15
 Samedi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 18h



109 rue de la Verchère
 38790 Charantonnay
 Tél. 04 74 59 01 57
 Fax 04 74 59 39 16
phballet@aol.com

JANVIER 2015

Mot du Maire

Je vous présente
mes meilleurs vœux
pour l'année 2015

Orléans

La vie municipale a été marquée en 2014 par les élections au mois de mars. A cette occasion les Charantonnois ont choisi de renouveler en totalité l'équipe municipale. Une année électorale est particulière dans la gestion des affaires de la commune, c'est une année de transition qui voit la nouvelle équipe, à partir d'un budget qu'elle n'a pas élaboré, terminer les projets engagés par l'équipe précédente.

Les nouveaux élus ont débuté leur mandat avec beaucoup d'enthousiasme et la volonté de faire aboutir les projets que nous vous avons proposés et sur lesquels vous nous avez choisis.

Il faut avouer que le contexte est quelque peu « rude » pour un début de mandat : les dotations de l'état, de la région, du département sont en baisse, la commune doit faire face à de nouvelles dépenses à supporter dues à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, au transfert aux collectivités de l'instruction des permis de construire, sans parler des impacts à venir de la réforme territoriale sur nos collectivités. Bref nos marges de manœuvre sont bien réduites et nous invitent à dégager les priorités pour notre commune.

Plutôt que de subir nous avons choisi d'agir et nous ne le ferons pas seuls. L'intercommunalité et la nécessité de mutualiser les moyens deviennent incontournables si nous voulons mener à bien nos projets. Ce sont autant de facteurs qui nous permettront de conserver notre identité à laquelle nous tenons tant et de maintenir les services de proximité aux habitants de Charantonnay.

Quelles perspectives pour 2015 ?

Nous avons annoncé l'enfance jeunesse comme un sujet prioritaire: à ce titre la mise en place des activités périscolaires est une belle réussite, elle s'est faite dans de bonnes conditions en collaboration avec Familles Rurales, avec l'implication du personnel municipal volontaire pour participer à l'animation et l'embauche d'un apprenti dans les métiers de l'animation. Les premiers bilans sont très encourageants et rassurants pour les parents. Nous veillerons à maintenir cette qualité de service tout au long de l'année 2015.

Autre sujet majeur : l'environnement.

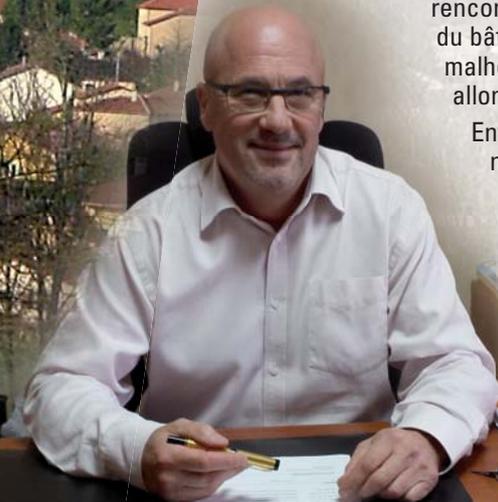
Les pluies torrentielles que nous avons subies cet automne nous ont rappelé que les changements climatiques sont bien une réalité. Ces événements climatiques seront sans doute de plus en plus fréquents dans les années à venir. On ne dompte pas la nature, nous devons composer avec, c'est la raison pour laquelle nous mettrons en œuvre des travaux afin de maîtriser les eaux de pluie lors des fortes précipitations et de préserver autant que faire se peut les habitations et les entreprises des risques d'inondations que certains ont connu cet automne. Dans le même temps les travaux à la séparation des réseaux (eaux pluviales – eaux usées) doivent être poursuivis.

Deux chantiers pour valoriser le patrimoine de la commune en 2015 : la mise aux normes de l'ALSH et des abords de l'ancienne école (avec le concours du Conseil Général et de la communauté de communes) et la refonte du projet « Maison Maritano ». En 2014 nous nous étions engagés à redimensionner le projet de logements sociaux. Nous avons rencontré le bailleur social Advivo pour partir sur un projet plus modeste sur du bâtiment existant avec en complément la création d'une salle communale, malheureusement après étude Advivo ne nous a pas suivi sur ce terrain. Nous allons donc bâtir un nouveau projet avec l'appui de l'intercommunalité.

Enfin il est important que le cadre de vie soit encore amélioré c'est pourquoi nous nous efforcerons de continuer à dynamiser la vie associative, en organisant des manifestations festives, à ce titre la fête de la musique organisée au mois de juin par le comité des fêtes fût une belle réussite, tout comme le Téléthon cet automne. Autant d'événements que nous soutiendrons en 2015.

Dans le même temps nous travaillerons à la réouverture d'un commerce de proximité à Charantonnay, en effet il est indispensable de trouver une solution à ce manque cruel pour notre commune.

Beaucoup de travail en perspective pour l'équipe municipale et toutes les personnes associées mais l'énergie et l'enthousiasme de tous nous permettront d'atteindre les objectifs et de tenir les engagements que nous avons pris.



Nouvelle**Municipalité**

		 Pierre Louis ORELLE Maire	
		 Christian BAYLE 1 ^{er} adjoint	
	 Nathalie BESSON 2 ^e adjointe	 Christian ROUSSET 3 ^e adjoint	
 Sonia POMMIER 4 ^e adjointe			 Fabien BICHET 5 ^e adjoint

Conseillers

Municipaux

 <p>Monique DELAY Conseillère municipale</p>	 <p>France GAUTHIER Conseillère municipale</p>	 <p>Maryvonne GERLERO Conseillère municipale</p>
 <p>Kevin JANIN Conseiller municipal</p>	 <p>Benoît LOUBET Conseiller municipal</p>	 <p>Evelyne MARC Conseillère municipale</p>
 <p>François MIGNOZZI Conseiller Municipal</p>	 <p>Sandra MORIN Conseillère municipale</p>	 <p>Philippe PERICHON Conseiller municipal</p>
 <p>Hervé PIOLAT Conseiller Municipal</p>	 <p>Stéphane PIRODON Conseiller Municipal</p>	 <p>Fabienne SOARES Conseillère municipale</p>
 <p>Marie-Paule VAUGON Conseillère municipale</p>	 <p>Thierry ROLLAND Valérie BILLAUD Francine LEMOINE Agnès BIGOT Valérie ALLAIN Administration</p>	

Employés Municipaux

 <p>Bertrand DETEUF Animateur en contrat d'apprentissage</p>	 <p>Francine LEMOINE Nadège GORI Magalie SARTRE Christine INNOCENTI Ketti GRONDIN Cantine et Animation</p>	 <p>Fabienne PRADINAUD Sylvie GOUDON Valérie FESSIEUX Scolaire et Animation</p>
 <p>Laurent CHAPOT Denis BERGER Joël VIVIANT Technique</p>		

Délibérations

> Quelques délibérations de l'année 2014

- Cessation par la Commune à la CCCND du fond documentaire de la médiathèque de Charantonnay acquis avant le 1^{er} Septembre 2010
- Approbation du PLU le 17/03/2014
- Election par le nouveau Conseil Municipal du nouveau Maire Mr Pierre Louis Orelle et des 5 adjoints : Mr Christian Bayle, Mme Nathalie Besson, Mr Christian Rousset, Mme Sonia Pommier, Mr Fabien Bichet.

Mise en place des Commissions :

Nom de la Commission	Nom du responsable	Participants
Finances et Fiscalité	Nathalie BESSON	Pierre- Louis ORELLE, Christian ROUSSET, Christian BAYLE
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (Voirie, assainissement, bâtiments, éclairage public)	Christian BAYLE	François MIGNOZZI, Philippe PERICHON, Kévin JANIN
JEUNESSE (Cantine et écoles) et AFFAIRES CULTURELLES	Sonia POMMIER	France GAUTHIER, Stéphane PIRODON, Marie Paule VAUGON
URBANISME ENVIRONNEMENT (Agriculture, transport, embellissement, propreté, bois, nuisances, solutions environnementales)	Christian ROUSSET	Benoit LOUBET, Marie Yvonne GERLERO, Evelyne MARC, Philippe PERICHON
AFFAIRES SOCIALES VIE ASSOCIATIVE	Fabien BICHET	Marie Paule VAUGON, Sandra MORIN, Marie Yvonne GERLERO Monique DELAY, Nathalie BESSON, Sonia POMMIER
COMMUNICATION	Monique DELAY	Marie Yvonne GERLERO, Evelyne MARC

> Election des représentants de la Commission de délégation de Service Public :

Mme Besson, Mr Rousset, Mr Perichon
Suppléants : Mr Bayle, Mr Pirodon, Mme Delay

> Election des représentants de la commission Appel d'offres :

Mme Besson, Mr Rousset, Mr Perichon
Suppléants : Mr Bayle, Mr Pirodon, Mme Delay

> Représentants de la commission au Conseil d'Administration du CCAS :

Mr Bichet, Mme Vaugon, Mme Morin, Mme Gerlero, Mme Delay, Mme Besson, Mme Soares
Membres non Elus : Mme Bagnier, Mme Cosenza, Mme Djouhri, Mme Morel, Mme Reymond, Mme Guinet, Mr Fernandez

> Représentants au Syndicat des 4 Vallées :

Kévin Janin et François Mignozzi

> Représentants au Syndicat Intercommunal des Eaux du Brachet :

Mr Bayle, Mr Janin
Suppléants : Mr Loubet, Mr Rousset

> Représentants au SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) :

Mr Loubet,
Suppléant : Mr Rousset

> Représentant au SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) structure Intercommunale de collecte et traitement des déchets en région Rhone-Alpes 5 intercommunalités :

69 communes et 194 000 habitants sur 822 Km
Mr Perichon
Suppléant : Mr Loubet

> Conseiller défense :

Mr Piolat

> Conseiller Sécurité Routière :

Mr Mignozzi

- Adoption d'un règlement intérieur des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et des garderies communales. Pour une durée de 1 h le lundi, le mardi et le jeudi ainsi qu'une garderie jusqu'à 16h30 le vendredi et jusqu'à 13 h le mercredi.
- Approbation de soumettre le ravalement de façades sur le territoire de la commune de Charantonnay à déclaration préalable.
- Fixer la participation pour le financement de l'assainissement collectif à 2 500 € pour branchement en cas de maison individuelle et de 3 500 € pour logement collectif.
- Autorisation d'intervention de bénévoles dans le cadre des TAP en complément des animateurs salariés afin d'enrichir les activités des enfants.
- Acceptation de cession d'une parcelle au carrefour entre l'Avenue du Dauphiné et la Route de Molèze afin de créer un abribus pour améliorer la sécurité des enfants qui attendent le bus. Merci à Madame Céline DOULLET pour ce don à notre commune.
- Vente de composteurs à prix coûtant soit 15 € pour inciter les habitants du village à réduire les volumes de déchets collectés et traités.
- Un règlement d'attributions des subventions aux associations a été voté.
- Notre commune adhère au service mutualisé communautaire «Instructions des autorisations d'urbanisme» grâce à une convention entre la CCCND et la municipalité.

Finances

> De nouvelles contraintes budgétaires pour la commune

La nouvelle équipe municipale est confrontée depuis son arrivée au désengagement de l'Etat sur certains dossiers.

Une prise en charge de nouvelles dépenses avec la mise en place des temps d'activités périscolaires et l'instruction des autorisations du droit du sol à partir de juin 2015 (permis d'aménager, permis de construire...) auparavant assurés par les DDT (Direction Départementale du Territoire).

Face à ces nouvelles dépenses qui impactent le budget communal et aux baisses des dotations de l'Etat, il faut trouver des solutions pour y pallier et surtout répondre aux attentes des usagers.

- **la réforme des rythmes scolaires**, nécessite un taux d'encadrement et un nombre conséquent de personnels. Pour assurer ces nouveaux besoins, la commission Enfance Jeunesse, avec l'Association des parents d'élèves, et les enseignants, ont décidé d'une organisation qui permet la mise en place de temps d'activités.

Afin d'amortir le coût des TAP tout en conservant un service de qualité nos choix ont été de recruter un animateur en apprentissage du métier d'animateur, d'impliquer le personnel communal travaillant dans les écoles (sur la base du volontariat) et de nous appuyer sur les compétences de Familles Rurales, association qui assure depuis plusieurs années pour les Charantonnois un service indispensable en matière d'activités extra-scolaires.

Face aux besoins d'utilisation plus intensifs de certains bâtiments communaux, l'équipe municipale a décidé d'une nouvelle organisation en internalisant. Ceci a été possible grâce au recrutement d'une personne qui en complément de son activité d'animation participe à l'entretien des locaux et à l'investissement dans du matériel de lavage et de balayage qui réduit la pénibilité du travail du personnel d'entretien. Au final ces choix répondent aux attentes des associations et des utilisateurs des locaux, qui ont fait part de leur satisfaction sur l'entretien des locaux.

Sur le plan financier cette organisation permet à la commune d'amortir les coûts.

- La fin de l'instruction du droit des sols dans les Directions Départementales du Territoire (DDT équivalent aux missions de l'ancienne DDE). Aujourd'hui, les communes sont invitées à trouver des solutions pour assurer l'instruction des permis de construire, des permis d'aménager et des certificats d'urbanisme opérationnels. Ce service jusque-là gratuit pour les collectivités, devient par obligation, financé par les communes. C'est là une nouvelle charge transférée, et donc financée par les contribuables. Dans un souci de ne pas impacter de trop les finances locales, **l'idée a émergé, de mutualiser cette nouvelle charge** au niveau de la Communauté de Communes. La solution d'une autonomie étant trop lourde à porter financièrement pour le budget Charantonnois la mutualisation des moyens, entre ces 9 communes, est une démarche qui permet de déployer des ressources humaines et matérielles pour nos villages. Cette nouvelle charge financière sera ainsi supportée par les 9 communes.

> Constat et orientations financières de l'équipe municipale

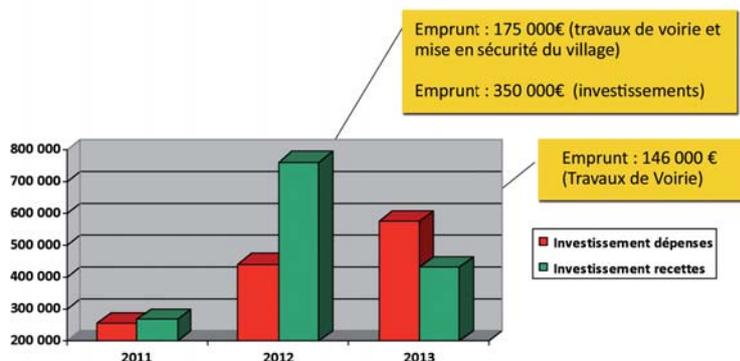
Concernant le budget 2014, voté par l'ancienne équipe municipale,

Dépenses et recettes de fonctionnement : **1 324 828 €**

Dépenses et recettes d'Investissement : **936 046 €**

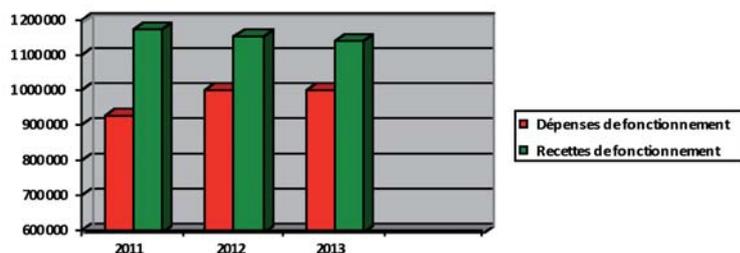
Voici les comptes administratifs (dépenses et recettes réelles) de la commune des 3 dernières années en investissement

On observe que sur l'année 2012, les emprunts sont plus importants que les sommes investies. Il a été emprunté plus que les dépenses effectuées. Ce qui explique un résultat excédentaire de la section d'investissement en 2012, sur lequel a vécu la commune en 2013 et 2014. Mais devant les montants des dépenses engagées, la nouvelle équipe municipale a été obligée de renoncer à certaines car les recettes n'étaient pas suffisantes pour assurer l'avenir. C'est le cas de la route du stade.



Le constat est le suivant, les investissements sont de plus en plus conséquents, malheureusement les recettes sont de plus en plus difficiles à trouver, la raréfaction des financements publics fait qu'il faut repenser les dépenses de demain.

Voici les comptes administratifs (dépenses et recettes réelles) de la commune des 3 dernières années en fonctionnement



Quant à la part de l'autofinancement, il est clair que celle-ci s'amointrie, il est donc impératif de tendre à la maintenir. L'excédent de recettes en fonctionnement constitue notre capacité d'autofinancement pour des projets. Le constat est clair, chaque commune est aujourd'hui invitée à repenser ses dépenses de fonctionnement, afin de dégager une marge pour pouvoir investir.

A l'heure où nous publions, nous ne sommes pas en mesure de vous donner le résultat de l'année 2014. Nous vous présentons donc les principales opérations d'investissement.

Avec des montants de travaux engagés conséquents **644 666 €** le budget 2014 a finalisé les orientations politiques de 2012 et 2013.

- Le projet urbain partenarial du Clos Berger, créateur d'une voie entre la rue du repos et la route du stade, en partie financé par l'aménageur.
- La mise en place des vidéos projecteurs inter actifs aux écoles.

- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, avec le paiement de la fin de l'étude et des honoraires du commissaire enquêteur.

- Une chaudière, pour l'ancienne école maternelle, dimensionnée pour permettre au bailleur social, de bénéficier aussi de ce mode de chauffage, moins consommateur d'énergie.

- L'enfouissement des réseaux route du Dauphiné et l'aménagement centre bourg.

- La mise en place d'un nouvel arrêt de car en entrée de village.

Face à ces dépenses déjà engagées auprès des entreprises, aucune marge de manœuvre n'a pu être menée en investissement par la nouvelle équipe municipale qui a juste souhaité acquérir du matériel pour les ménages des locaux et un godet pour effectuer des travaux, mais cela dans l'enveloppe budgétaire, sans augmenter les dépenses.

- les objectifs de l'équipe municipale sont de pouvoir investir sur du patrimoine à valoriser. C'est pourquoi les commissions Infrastructures et Urbanisme sont à pied d'œuvre pour travailler sur un projet pluriannuel d'investissement, et développer une stratégie d'aménagement pour l'avenir du village ;

- la commune devra mener une politique patrimoniale dynamique, et trouver des ressources pour demain. C'est là le maître mot de cette équipe, c'est aussi ce qui l'a réunie. Pour cela c'est avec conscience qu'elle doit mener une politique de rigueur et investir pour les 3 ans à venir. Cette période sera le temps à consacrer aux études et à l'ébauche d'un projet structurant capable de satisfaire le plus grand nombre.

Le déploiement du très haut Débit sur notre territoire

Depuis 2011, le Conseil Général par une série de délibérations, a décidé la mise en œuvre d'un réseau d'initiatives publiques pour la couverture à très haut débit de l'Isère dans son ensemble, en complément des réseaux optiques des opérateurs privés (situés dans les zones conventionnées), et a adopté un schéma directeur territorial d'aménagement numérique, après concertation avec les opérateurs privés et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Les élus communautaires lors du conseil du 16 octobre se sont inscrits dans cette démarche. Le coût global du plan de financement prévisionnel de la phase 1 est estimé à 353 millions d'€ dont 240 millions d'€ de participation publique avec un objectif de financement de l'Etat et de la région autour de 160 millions d'€. Le solde se répartissant à parité entre le Département et l'ensemble des EPCI isérois, selon le nombre de prises réalisées sur le territoire. La contribution de l'ensemble des EPCI (communautés d'agglomération et de communes) entre 38.4 millions d'€ et 53 millions d'€ représente 10 à 15% du coût global de la phase 1.

Le débat de ce conseil a souligné avec justesse, que sans cet engagement la compétitivité des entreprises ne pourrait se développer, et que c'est là un enjeu fort de solidarité territoriale.

C'est pourquoi les élus de votre commune au Conseil Communautaire, ainsi que ceux de l'ensemble du territoire ont voté favorablement à la signature d'un engagement avec le Conseil Général, qui conditionnera le démarrage effectif de la fibre optique sur le territoire.

Pour la commune de Charantonay, le niveau de service proposé à l'horizon 2021 (phase 1) est le suivant :

2% bénéficiera du V/ADSL (triple play ou 4 Mb/s minimum)

2% bénéficiera du Wifi à 0 Mb/s

96% bénéficiera de la fibre (100Mb/s minimum)

Bien que le coût à la charge des communautés soit conséquent, il est impensable de ne pas saisir cette occasion, car seuls, nous ne pourrions mener une telle démarche opérationnelle, alors que tout l'avenir de notre population et notamment de notre économie en dépend.

JANVIER 2015

Assainissement

> Bâtiment :

Le Bâtiment de l'ancienne école abrite aujourd'hui le pôle enfance à savoir le Relais Assistantes Maternelles et des salles mises à disposition à l'Association Familles Rurales pour la garderie périscolaire et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (centre aéré) durant les congés scolaires.

Lors d'une visite d'inspection réalisée en Juillet 2013, le service de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général de l'Isère avait donné un avis favorable à la poursuite du fonctionnement de l'ALSH sous réserve de la réalisation de travaux de mise en conformité.

Une première date d'échéance avait été fixée au mois de juillet 2014 et la nouvelle municipalité a décidé dès sa mise en place de demander une prolongation pour qu'elle puisse réaliser les travaux demandés.

Ces travaux concernent d'une part des aménagements de l'espace intérieur (Sols, sanitaires, radiateurs, ...) et d'autre part des travaux extérieurs concernant l'enceinte de la cour (mur, grillage et portail).

Ces travaux seront réalisés pendant les vacances de Pâques 2015 et les démarches administratives liées aux marchés Publics ont été engagées. Ces investissements bénéficieront d'aides financières de la part du Conseil Général de l'Isère

et de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné.

Bâtiment Voirie



De nouveaux équipements de sécurité

> Voirie :

Les contraintes financières nous ont obligés à ne pas engager l'ensemble des réflexions de voirie programmées. Seule l'impasse des Mottes a été reprise cette année.

L'été 2014 ainsi que le mois d'octobre ont été anormalement arrosés et ces pluies soutenues ont provoqué des épisodes d'inondations sévères sur certains secteurs de la commune. 2 zones ont été particulièrement touchées ; la route de l'Amballon et l'Impasse de Molèze. Une étude globale sur les eaux pluviales sera engagée sur le secteur de la Zone d'activité. Une étude similaire avait déjà rendu des conclusions sur l'impasse de Molèze et des travaux seront engagés en 2015 pour prévenir toute nouvelle inondation.

Il est important de rappeler à cette occasion que les fossés appartenant au domaine privé doivent être correctement et régulièrement entretenus pour faciliter et maîtriser l'écoulement des eaux. Des pratiques de cultures ainsi que la plantation de haies sont également des aménagements simples qui sont de nature à réduire l'impact d'épisodes orageux anormaux.

La Commune de Charantonnay possède environ 750 foyers abonnés à la distribution de l'eau potable au travers d'un réseau géré par le Syndicat des Eaux du Brachet.

53% de ces foyers ont leurs eaux (eaux usées et eaux pluviales) collectées, soit dans un réseau séparatif (présence de deux canalisations, une pour les eaux usées et une autre pour les eaux pluviales) soit dans un réseau unitaire (les eaux usées et les eaux pluviales sont mélangées dans une même canalisation).

Nous gérons en direct la station d'épuration (lagune) ainsi que les 15,2 kilomètres de réseaux. Cette lagune a été mise en service en avril 1993 (soit 21 ans) et présente d'une part une importante arrivée d'eaux dites parasites (eaux propres essentiellement d'origine pluviale) et d'autre part des problèmes importants d'étanchéité. Les services de l'Etat nous ont d'ailleurs en août dernier adressé un courrier mentionnant explicitement cette non-conformité nous demandant d'apporter des solutions à ce problème. **Cette situation impacte directement l'urbanisation future des secteurs raccordés sur la lagune.**

Des études sont actuellement en cours pour mesurer les éventuels impacts des rejets sur les nappes phréatiques. Les réflexions sur notre station d'épuration ne pourront débiter qu'à l'issue de ces études. Il reste toutefois essentiel de continuer à travailler à la séparation des eaux usées et des eaux pluviales en priorisant les investissements sur des zones à enjeux comme il a été fait au niveau de la route de l'Amballon et de la route du Dauphiné.

Il est également important de rappeler que le raccordement au réseau d'assainissement est assujéti à la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC). Cette Taxe perçue par la Mairie lors du raccordement représente pour une habitation individuelle de 100 m² une somme de 5 300 €.

Les foyers qui ne sont pas raccordés à un réseau doivent mettre en place un dispositif permettant de traiter de façon correcte les eaux usées. Pour s'assurer de la présence de ces dispositifs et de leur bon fonctionnement, la Mairie de Charantonnay a mis en place en octobre 2011 un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour lequel elle a mandaté la SOGEDO. Le SPANC vérifie la conformité de l'installation et délivre alors un avis favorable, favorable avec réserve ou défavorable. 54% des installations visitées doivent être réhabilitées. Suite aux diagnostics des installations effectués par le SPANC, 44 installations ont été considérées comme éligibles au programme de demande de subvention à l'agence de l'eau. Ces installations correspondent à celles classées comme ayant des travaux à réaliser. Parmi les propriétaires de ces 44 installations, seulement 24 se sont déclarés volontaires à ce jour pour effectuer la réhabilitation de leurs installations et 19 ont reçu un avis favorable du SPANC sur la conformité du dossier. Une nouvelle réunion d'information sera prochainement organisée afin de sensibiliser une nouvelle fois sur ce dispositif financier d'accompagnement très intéressant.

Il est important de rappeler que l'eau la plus facile à traiter est celle qui n'est pas produite – Economisons l'eau c'est un bien qui se raréfie.

Récupérons l'eau pluviale pour l'utiliser sur de l'arrosage ou toute autre utilisation compatible L'eau nous coûte quand nous la consommons et quand nous la rejetons.



Environnement

Les bois sur la Commune

Sur le territoire de Charantonnay, 74 hectares de bois sont la propriété de la commune, principalement situés sur Molèze. Concernant l'exploitation 26 hectares appartiennent à la commune de Beauvoir de Marc, 21 hectares appartiennent à la commune de Savas Mépin et 27 hectares appartiennent à la commune de Charantonnay. Des coupes sont régulièrement organisées avec l'ONF (Office National des forêts). Elles permettent d'entretenir la forêt, de favoriser la croissance des arbres, et d'attribuer des lots par affouage, aux habitants de la commune par tirage au sort. En 2014, tous les lots accordés n'ont pas été exploités. 2 lots restants vont l'être en 2015, ainsi qu'un cloisonnement.

NB : Un nouveau plan de gestion sera à réaliser sur la commune par l'ONF en 2015. Le précédent datant d'il y a 24 ans.

Ces produits sont pour la plupart toxiques et cancérigènes et contribuent à de nombreuses maladies avec notamment la pollution des nappes phréatiques. Ils provoquent également la mort précoce chez les animaux utiles au jardin (hérissons, coccinelles, abeilles).

Pourquoi désherber systématiquement lorsqu'un peu d'herbe se fraye un chemin entre le bitume et le béton ? Ne peut-on pas faire preuve de patience et de tolérance à l'image de voisins européens ? L'herbe n'est pas sale !

La commune de Charantonnay est plutôt exemplaire dans l'usage des produits phytosanitaires. Dorénavant ils ne sont utilisés que pour le traitement du cimentière, avec parcimonie. Les techniques alternatives sont privilégiées : désherbage manuel, paillage, prairies fleuries... En 2015, le désherbage sera également effectué avec un désherbeur thermique.

Nb : une vidéo très intéressante sur nos pratiques est disponible sur le site www.collinesnorddauphine.fr, rubrique : Le territoire/ L'environnement

La commune de Charantonnay et la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné se sont engagées dans la voie de la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires grâce à un plan de désherbage. Il s'agit de moins utiliser de pesticides et de mieux les utiliser lorsqu'aucune alternative n'est possible. Le but est de préserver votre santé et votre environnement

> Nous sommes exposés aux pesticides, dans :

Dans la maison : utilisation d'anti-moustiques, anti-araignées, anti-fourmis, anti-rats, anti-poux, anti-puces...

Dans les jardins : désherbant chimique, produits du commerce anti-limaces, anti-pucerons...

Dans la rue, dans la ville : nettoyage des caniveaux, entretien des espaces verts, des trottoirs et des bords de route.

Exposition passive : Ce n'est pas que l'applicateur qui est exposé, mais aussi les passants, le voisinage, les promeneurs ...

Environnement et pollution

Dans les années à venir l'usage des pesticides sera interdit pour les communes et il est important que les habitants, les agriculteurs et les entreprises puissent intégrer ces nouvelles pratiques, en particuliers limiter très fortement le recours aux désherbants chimiques, contaminants les nappes phréatiques qui constituent nos réserves d'eau potable.

Aller vers la réduction de l'emploi des pesticides par les jardiniers amateurs

- Votre propre santé est en jeu, ainsi que celle de vos enfants et de vos voisins !

- Qu'y a-t-il de mieux : Un beau jardin dans un environnement nocif et toxique ou un espace naturel rempli de vie dans un environnement sain ?

- Passez donc un moment en famille à désherber manuellement, sans danger, et à observer les organismes auxiliaires (organismes utiles au jardin) protéger votre jardin naturellement.

Préserver la qualité de l'air :

La combustion est une source très importante de certains de polluants atmosphériques

atmosphériques dont certains sont extrêmement nocifs pour la santé. Certaines particules rejetées par la combustion sont cancérigènes. Ces particules sont d'autant plus nombreuses pour les végétaux humides et sont d'autant plus toxiques lorsqu'ils sont associés à d'autres déchets (**plastiques, bois traités, papiers souillés**). C'est le cas notamment, dans l'utilisation des poêles et cheminées. Source de pollution sérieuse et occasionnant de nombreuses gênes, le brûlage des déchets verts est interdit dans le département de l'Isère par arrêté. Le brûlage des matières plastiques est bien entendu tout aussi interdit.

Pour une commune belle, propre et naturelle

Les espaces verts ne sont ni les poubelles ni les parcs à crotte de la ville ! On retrouve encore trop de déchets éparpillés dont le ramassage par les employés municipaux occupe du temps qui ne pourra plus être consacré à l'entretien des voiries et des espaces verts. **Prenons soin de notre commune et gardons la propre et naturelle.**

JANVIER 2015

Espaces verts et fleurissement

En 2014, de nouveaux aménagements ont été réalisés sur la commune comme par exemple au carrefour de la petite fontaine. En 2015 la commune a pour projet de créer davantage d'aménagements permettant d'améliorer le cadre de vie en privilégiant les pratiques durables. Ce sera le cas notamment du quartier des écoles avec la réfection du mur d'enceinte de l'ancienne mairie et les abords de l'école.

Concours fleurissement

Dans tous les Départements, le Conseil Général a pour mission d'organiser le concours des Villes et Villages Fleuris, et de proposer aux régions, des communes à l'obtention du label.

- En Isère, depuis 2006, le Conseil Général a confié cette mission à Isère Tourisme, l'agence départementale de promotion touristique.

- Cette opération permet de sensibiliser les élus, les techniciens, les habitants et les acteurs locaux autour d'objectifs communs de valorisation du territoire, tant sur le plan de l'attractivité touristique ou économique qu'au niveau de la qualité de vie des habitants (paysage, environnement, aménagement...)

- Le concours départemental est ouvert à toutes les communes du département, **ainsi qu'à tous les habitants**, dès que la commune participe au concours ce qui est le cas de Charantonnay en 2015. - L'inscription est GRATUITE

Chaque année, la campagne de fleurissement contribue à l'embellissement de notre cadre de vie. Chacun des participants (communes ou particuliers), pourrait faire sienne cette belle phrase de Montaigne : « *Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs* »...

Pour tout connaître et tout comprendre du concours départemental du fleurissement en Isère et du label villes et villages fleuris, rendez-vous sur le site <http://pro.isere-tourisme.com/fleurissement>, ou renseignez vous en mairie



M. Chapot

Environnement et recyclage

Parce que le recyclage est un enjeu particulièrement important et que notre performance en la matière peut encore être améliorée, notre commune a décidé de conduire un plan d'action global pour renforcer les bonnes pratiques.

Tous les foyers ne recyclent pas suffisamment leurs déchets. **Deux points noirs se concentrent autour du verre et des déchets organiques.** Les déchets organiques et donc compostables, représentent encore 30% du contenu de nos poubelles. Ils sont particulièrement lourds et brûlent très mal dans les incinérateurs, car ils sont souvent humides. Recycler ces déchets dans un composteur permet par ailleurs d'obtenir un engrais 100% naturel... 40% des contenants en verre (bouteilles, bocaux et pots yaourt), sont eux aussi retrouvés dans les ordures ménagères. Ils pèsent également très lourd dans nos poubelles et le verre fondu vient tapisser le fond des incinérateurs engendrant des coûts de maintenance importants. Le verre trié coûte 20 fois moins cher que jeté aux ordures ménagères.

Concernant les ordures ménagères, les coûts de collecte et de traitement sont fonction du temps de ramassage et du tonnage. **Réduire le volume et le poids de nos ordures ménagères engendre automatiquement une meilleure maîtrise de l'évolution de ces coûts.** Pour le recyclage c'est l'inverse, plus on collecte moins on paye !

Le recyclage permet une valorisation de nos déchets en matière première (verre, métaux, pâte à papier, granulés plastiques, compost...) limitant ainsi le recours aux matières primaires dont les ressources sont limitées, avec également une valorisation financière. Pour réaliser ces opérations **de nombreux emplois sont créés au niveau local.**

Ensemble nous pouvons faire évoluer nos pratiques pour le bénéfice de tous.../..

Environnement

> 3 nouveaux points d'apport volontaire pour le recyclage

Notre commune a décidé de doubler le nombre de points de collecte pour faciliter le recyclage, ainsi trois nouveaux emplacements ont vu le jour : au stade/aire couverte, à l'embranchement de la zone d'activité et montée du Varwarais en plus des sites de la mairie, du cimetière et du Barroz. Les points de collecte comprennent 3 containers (verre, journaux et emballages). La déchetterie accueille également des containers. La collecte en porte à porte est également étudiée mais elle représente pour l'heure trop de contraintes financières et techniques.

> Composteurs disponibles en Mairie

Le compostage est un processus naturel qui transforme les déchets biodégradables de nos cuisines et nos jardins en une matière organique destinée à enrichir le sol : le compost.

Des composteurs avec leur guide d'utilisation sont disponibles en Mairie pour la somme de 15 €. Ce faible coût est possible grâce à une prise en charge significative du Syndicat Mixte du Nord Dauphiné (SMND).

Une séance d'informations au compostage peut être organisée en Mairie sur demande.

Retrouver plus d'infos sur le compostage sur le site : www.smnd.fr



> Sensibilisation avec les écoles et journée de l'environnement.nette

Un programme de sensibilisation avec les écoles est prévu pour 2015. L'enjeu est de faire découvrir aux élèves du primaire les enjeux du recyclage de manière pédagogique et ludique.

Les classes pourront avoir la possibilité, suite aux interventions, de visiter certains sites comme le centre de tri, les déchetteries ou encore l'usine d'incinération.

Le « Nettoyage de printemps », devenu en 2011 « Journée de l'environnement.nette » est le rendez-vous annuel dédié au nettoyage des communes. Cette journée aura lieu le 28 mars 2015. L'objectif est d'améliorer notre cadre de vie et de passer un moment de convivialité et d'échange autour de l'environnement.



> Le Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

Le SMND est une structure intercommunale de collecte et de traitement des déchets. Il réunit 5 intercommunalités soit 69 communes et 196 118 habitants.

Créé en 1949 avec pour seule mission l'entretien des chemins ruraux, les compétences du syndicat s'organisent aujourd'hui autour des actions suivantes : collecte et traitement des ordures ménagères résiduelles, des déchets issus des collectes sélectives et des déchetteries, réduction des déchets à la source, communication et sensibilisation à la gestion des déchets.

Vous retrouverez toutes les informations sur le SMND ainsi que les conseils sur le recyclage sur le site : www.smnd.fr

> Bonnes idées pour réduire nos déchets

Nous pouvons valoriser nos déchets verts en les broyant (tontes, branchages, tailles...). Ainsi nous pouvons obtenir un paillage pour recouvrir le sol, permettant de réduire la pousse des mauvaises herbes, nourrir le sol avec un engrais naturel et limiter les arrosages. Nous pouvons également privilégier les haies naturelles plutôt que les haies de thuyas ou lauriers à croissance rapide, évitant ainsi des tailles trop fréquentes ! Les haies naturelles sont plus favorables à la biodiversité et constituent des refuges pour les oiseaux et insectes.

Enfin vous pouvez également refuser de recevoir les prospectus commerciaux dans votre boîte aux lettres en apposant un autocollant « Stop Pub » disponible en Mairie.

> Rappel ouverture et fonctionnement de la déchetterie

Horaire de la déchetterie intercommunale :

Le jeudi de 14h à 18 h

Le vendredi de 10 h à 12h et de 14 h à 19 h

Le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h.



JANVIER 2015

Commission Urbanisme

SCOT et PLU



Le Fayet



Le Barroz

Aujourd'hui, l'échelle de la planification urbaine a changé, elle ne se situe plus à la dimension d'un village, mais à l'échelle d'un territoire.

Pour répondre au développement de nos communes, c'est le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) approuvé en 2012, qui définit les orientations sur lesquelles les collectivités doivent être en compatibilité.

Le rôle du SCOT encadré par les lois, est de définir une organisation de territoire, avec une armature urbaine où sont marquées des pôles d'attractivité, appelés polarités, et le rôle que chaque commune aura à jouer en termes d'orientations de développement et d'accueil de population. Il fixe les règles du jeu en matière de croissance de la population et définit ainsi pour chaque collectivité les capacités auxquelles leur Plan local d'urbanisme doit répondre.

Ville-centre : 12 ‰ (pour mille)

Commune périurbaine : 8 ‰

Ville-relais : 10 ‰

Bourg-relais : 8 ‰

Village : 6 ‰

- Ce taux permet d'estimer une enveloppe de logements globale à construire durant le PLU (horizon 10 à 15 ans).
- Il permet de dimensionner les zones urbanisables du PLU (zones U ou AU) mais ne s'applique pas directement aux Permis de Construire.

> Directives

Cette orientation se traduit par **la régulation d'un rythme de construction moyen annuel en fonction du statut des communes** : le taux de construction en nombre de logements/an/1000 habitants

Exemple : commune de 2000 habitants → 6 ‰ → 12 logements/an sur 10 ans

Ceci a amené l'élu de la commune de Charantonay en 2013 à écrire dans le chapitre concernant le développement urbain :

ASSURER UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE ET DE QUALITE

- accueillir de nouveaux habitants par la création d'environ 140 nouveaux logements dans les douze prochaines années,
- diversifier l'offre de logements et favoriser l'habitat social pour tendre vers l'objectif de 5 % de logements locatifs sociaux ou d'accession sociale sur le parc total de logements,
- afin d'améliorer la mixité sociale, devront être prévus, au total, dans certaines opérations d'aménagement :
 - . au moins 17 logements locatifs sociaux (financés par PLAI, PLS, PLUS), de type T1, T2 ou T3 essentiellement
 - . environ 17 logements en accession sociale (financés par PAS, PLAS),
- densifier le centre-village (exclure les secteurs contraints par des risques naturels, technologiques...) autour des commerces de proximité et des équipements publics et conforter l'enveloppe urbaine existante,

Le centre-village est identifié entre l'Avenue du Dauphiné, le chemin du Bourdier, la rue de la Verchère et le chemin du Granjon (il s'agit d'un secteur regroupant des commerces de proximité, des services et des équipements publics).

- encourager l'utilisation des énergies renouvelables et les économies d'énergie dans l'habitat et les opérations répondant aux normes d'éco-construction (toit plat végétalisé, maison végétalisée ou en bois...),
- harmoniser les hauteurs des nouvelles constructions avec l'environnement existant, sans dépasser 10 mètres à l'égout en centre-village et 6 mètres hors centre-village,
- favoriser l'implantation de logements locatifs de type 2 et 3, identifiés comme manquant sur le territoire et les positionner proches du centre village et des équipements publics,
- encourager l'habitat collectif et intermédiaire (habitat groupé) dans le centre-village, en autorisant les toitures-terrasses et les constructions dites contemporaines,
- favoriser l'habitat intermédiaire et jumelé, moins consommateur d'espace dans les zones les plus proches du centre-village,
- limiter les possibilités d'habitats individuels en centre-village,
- limiter strictement l'urbanisation aux zones proches du centre-village, équipées de réseaux (voirie et réseaux divers) afin de diminuer le mitage du territoire et limiter les charges d'infrastructures,
- améliorer le tri sélectif en favorisant l'implantation de points d'apport volontaire.



Naissances 2013

BARALE Ezio	22/2/13
VEGA Loucia	26/3/13
MARTINS Emmy Lee Maria	30/3/13
BAYLE Julian	7/5/13
DELLOH Joéva Kouadio Ludivine	16/5/13
LAURENT Lyano	22/10/13
LINAGE Lison	6/12/13

Le point depuis le 19/12/2012 date d'application des directives du Scot Nord Isère et presque un an après la mise en application du PLU à Charantonnay :

Décompte des constructions neuves selon directive du SCOT à Charantonnay : 144 logements pour 12 ans (12/ ans) :

Date de prise en compte

→ Date d'ouverture de chantier au 01/01/2013

A la date du 13 novembre 2014 nous avons :

Pour 2013 : 4 logements

Pour 2014 : 17 logements

Et pour les permis de construire, n'oubliez pas le panneau obligatoire qui doit être affiché sur le chantier dès le début de la construction



Enfance et Jeunesse



Cette rentrée 2014-2015 a débuté avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. De ce fait une nouvelle organisation des horaires de l'école maternelle et élémentaire a été instaurée.

> ECOLE MATERNELLE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h25 à 11h40 et de 13h30 à 15h30

Mercredi de 8h25 à 11h25

Les effectifs par classe sont de :

Petite Section : 25

Moyenne Section : 23

Grande Section : 20

> ECOLE ELEMENTAIRE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h20 à 11h45 et de 13h35 à 15h25

Mercredi de 8h20 à 11h20

Les effectifs par classe sont de :

2 classes de CP : 15 par classe

CE1 : 28

CE2 : 27

CM1 : 30

CM2 : 24

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont aménagés de la façon suivante :

> En maternelle :

Lundi, Mardi et Jeudi 15h30 à 16h30

Mercredi garderie communale de 11h25 à 13h

Vendredi garderie communale de 15h30 à 16h30

> En élémentaire :

Lundi, Mardi et Jeudi 15h25 à 16h25

Mercredi garderie communale de 11h20 à 13h

Vendredi garderie communale de 15h25 à 16h25

Rappel : Les Temps d'activités scolaires ne sont pas obligatoires. Les parents qui le souhaitent peuvent récupérer leurs enfants dès la fin de l'école.

Le premier cycle de mise en place des activités périscolaires est écoulé. Il s'est étendu de la rentrée jusqu'aux vacances d'automne.

Le premier bilan s'est déroulé en Mairie début octobre en présence de M. Le Maire, des élus à la jeunesse, des représentants de parents d'élèves, et des équipes d'animation. Globalement, ce premier état des lieux est positif, avec une fréquentation de 92 enfants en école élémentaire et de 28 enfants en maternelle.

La répartition s'est faite par groupe de niveau afin de faciliter les apprentissages. Il semblait en effet difficile de proposer des ateliers « à la carte » avec des enfants de CP et CM2 mélangés par exemple.

Nous avons donc opté pour une homogénéité au sein des groupes.

Des thèmes servent de ligne de conduite sur la première moitié de l'année, mais d'autres activités viennent se rajouter en fonction de la météo, de l'état de fatigue des enfants, de leurs envies, idées...

Des actions ponctuelles viendront également agrémenter les activités (appel aux bénévoles associatifs par exemple).

Les plannings ont été établis de la sorte :

> Enfants de l'élémentaire :

	Lundi	Mardi	Jeudi
CP-CE1	Arts et expression	Jeux sportifs	Environnement
CE2	Jeux sportifs	Arts et expression	Sciences et techniques
CM1	Sciences et techniques	Santé, alimentation, Citoyenneté	Jeux sportifs
CM2	Santé, alimentation, citoyenneté	Sciences et techniques	Jeux sportifs

> Enfants de maternelle :

	Lundi	Mardi	Jeudi
Petite Section	Arts plastiques, goûts et saveurs	Jeux sportifs, motricité	Eveil musical, jeux coopératifs, chant
Moyenne Section	Arts plastiques, goûts et saveurs	Jeux sportifs, motricité	Eveil musical, jeux coopératifs, chant
Grande Section	Jeux sportifs, motricité	Jeux éducatifs	Arts plastiques, goût et saveur



Les normes d'encadrements prévues par la législation sont de 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et de 1 animateur pour 18 enfants pour l'élémentaire.

La répartition est la suivante :

Groupe de maternelle : **Sylvie et Fabienne (ATSEM).**

Il est à noter que les enfants de maternelle ont du mal à assimiler ces nouveaux rythmes, la plupart sont fatigués, voire encore à la sieste à l'heure du début des TAP.

Nous avons décidé de ne pas les réveiller, toutefois si les parents le souhaitent, les enfants peuvent être levés de la sieste pour se rendre aux activités.

Groupe de CP-CE1 :

40 enfants, encadrés par Christine, Nadège (personnel municipal) et Corinne (Familles Rurales).

Groupe de CE2 :

20 enfants Encadrés par Magali (personnel communal)

Groupe de CM1 :

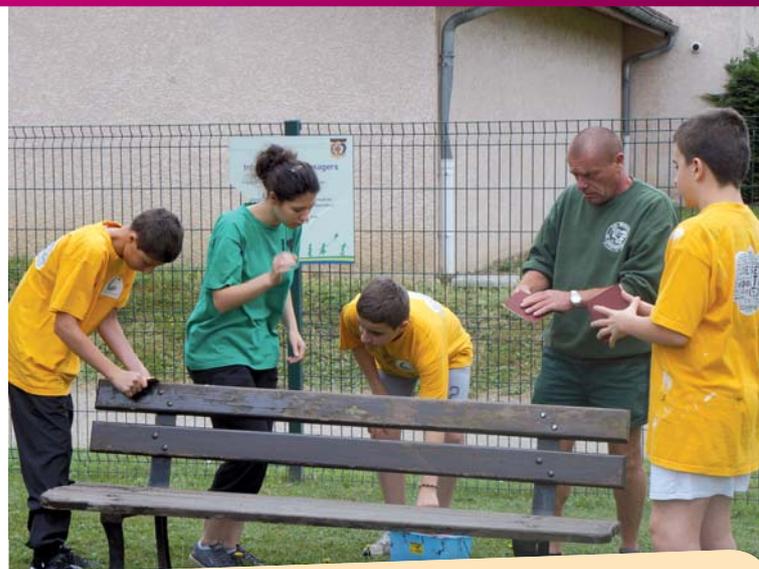
18 enfants Encadrés par Guillaume (Familles Rurales)

Groupe de CM2 :

14 enfants Encadrés par Bertrand (personnel communal)

Pour la deuxième partie de l'année qui va nous conduire jusqu'aux vacances de février, nous allons proposer les activités suivantes :

Réalisation de cartes de vœux	Chant, danse, théâtre	Les dangers d'internet
Lien intergénérationnel	Expériences scientifiques	Bricolages
Activités ponctuelles (avec bénévoles associatifs)	Le gaspillage	Fusées au vinaigre
	L'hygiène	
L'environnement, la nature	Initiation Cirque	
Hockey	Fusées à eau	



> CHANTIER JEUNES

Les actions citoyennes se sont déroulées du 7 au 11 juillet 2014 à Charantonnay en collaboration avec le service jeunesse de la CCCND.

Petit rappel : Une action citoyenne est un projet collectif, réalisé par un groupe de jeunes, ayant un intérêt général.

Cette année, 2 chantiers ont été réalisés :

- La rénovation des tracés de jeux du plateau d'évolution
- L'entretien d'un chemin communal

11 jeunes ont participé à ces actions. Une équipe de 5 jeunes le matin pour les tracés du plateau d'évolution et une équipe de 6 jeunes pour l'entretien d'un chemin communal.

Le temps n'ayant pas été favorable pour effectuer dans de bonnes conditions ces actions, elles n'ont pu, malheureusement être achevées.

Cependant, avec toute la bonne volonté des jeunes adolescents, d'autres travaux en complément ont été réalisés :

Pose de vernis sur le bar de la salle des fêtes, peinture du grand chevalet en bois de l'école maternelle, aide au grand ménage des écoles...

Toutes ces actions ont permis aux jeunes de financer 80 € sur leur inscription à l'un des séjours organisés par le service jeunesse.

- Séjour au lac d'Annecy,
- Séjour au lac d'Aiguebelette
- Séjour en Corse
- Séjour à Barcelone

Merci à tous les jeunes qui se sont investis dans notre village mais également à Denis Berger qui a participé toute la semaine à l'encadrement et au bon déroulement de ces actions citoyennes.

Hommage à Véronique



Un sourire, au service de son village.

Il est important pour cette nouvelle équipe municipale de rendre hommage au travail de Véronique BICHET, enfant du village et Adjointe Municipale, elle a œuvré pendant 13 ans au service de la collectivité. Véronique était profondément attachée à sa commune, son histoire et ses habitants. Elle aimait partager avec les charantonnois.

Au départ, son métier de coiffeuse, lui a permis de multiplier les contacts. C'est par son altruisme, ce goût des autres, qu'en 2001, elle est devenue conseillère municipale, à l'âge de 29 ans.

Tout d'abord, en charge des bâtiments, elle a beaucoup appris avec le 1^{er} adjoint d'alors, M. GRIOT, qui l'a prise sous son aile et qui l'a formée aux charges administratives et techniques. Investie dans son mandat, elle a pris cette tâche à cœur, la force de son engagement l'a d'ailleurs hissée au rang de conseillère déléguée. Cette fonction lui a permis de conduire le réaménagement du cimetière, mais aussi la rénovation de l'église.

Ensuite, sa volonté et son travail, l'ont menée vers d'autres missions, comme la gestion des associations et la vice présidence du Centre Communal d' Action Sociale. Cela s'est fait naturellement, elle voulait satisfaire les besoins des plus anciens et partager des moments de convivialité. Impliquée dans l'animation de son village, elle se dévouait pour que ces rencontres faites de partages restent des moments privilégiés.

Elle participait d'ailleurs volontiers aux activités proposées, et plus particulièrement dans le club foot liées à son histoire familiale, puisque ses frères et ses neveux, lui avaient transmis cette passion.

Elle s'intéressait à la transmission du patrimoine charantonnois, faite de vieilles histoires, que chacun se plaît à raconter lorsqu'il est natif du village, avec un esprit un peu chauviniste, où les anciens racontent par exemple leurs derbys face aux communes alentours. C'est là une coutume, et aussi une richesse inestimable que ces récits font naître, où chacun est affublé d'un surnom, d'une anecdote. Véronique était douée pour cela, elle savait faire naître ce sentiment particulier d'appartenir à une équipe, celle de son village, et le faire partager aux nouveaux habitants.

Ces dernières années, en charge du CCAS, cette fonction était faite pour elle. Cette mission faisait partie intégrante de ses valeurs, aider les autres, être toujours disponible, apporter de la chaleur et de l'attention aux personnes plus âgées ou fragilisées par les aléas de la vie.

Un moment qu'elle affectionnait particulièrement, résidait dans le portage des colis de Noël aux anciens. Luttant contre la maladie, elle a toujours, malgré tout, tenu à continuer cette activité.

Aujourd'hui cet engagement envers les autres est toujours présent. Elle peut être fière du travail accompli. Le CCAS, si cher à son cœur, vit à travers ses membres et aussi son secrétariat, qui en assurent la relève : elle serait fière de voir que son œuvre perdure.

Figure marquante, partie trop tôt, elle nous a transmis cette foi en la vie, et plus que tout, l'amour pour ce village.

BOUTIQUE

73 Rue de la République
38440 ST JEAN DE BOURNAY
HOMMES FEMMES ENFANTS FERMETURE LE MARDI
0474573385

TENDANC'HAIR
Aurélie vous accueille
 LE MARDI ET JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 18H30
 LE VENDREDI DE 8H30 À 18H30
 ET LE SAMEDI DE 8H À 16H
 994 AVENUE DU DAUPHINE
 38790 CHARANTONNAY
 04 74 59 07 79




 Agence de St Georges d'Espérance
 9, Place Edmond Budillon
 38790 St Georges d'Espérance
SUD RHÔNE ALPES
 BANQUE ET ASSURANCE
Tél. 0810 000 933

REVE ET BEAUTE
SOLEIL, BEAUTÉ, DÉTENTE
Avec ou sans rendez-vous
 2, place Edmond Budillon
 38790 ST GEORGES D'ESPERANCHE
06 21 80 12 98




ROSSI-ELECTRICITE
BATIMENT ET INDUSTRIELLE
 Automatisme de portail - Aspiration intégrée
 Chauffage électrique - Domotique appliquée
 Etudes Projets Devis
 © 04 74 58 78 36 - Fax 04 74 58 77 49 - l.finas72@orange.fr

485 ZA la Fontaine
 38440 Beauvoir de Marc


CAME
 PORTES AUTOMATIQUES
 installateur expert


nos Gites les Jardins du Castel
 Annick et Jean-Paul
 info@castel-esperanche.com
 tél. 04 74 59 48 90 - Fax 04 74 59 48 91
Location de salles Parc résidentiel de séjour
 louez 1,2,3 jours 1,2 semaines, 1 mois...
 9 rue du Mézet - 38790 St Georges d'Espérance
 www.castel-esperanche.com




PALADEMA
 SONORISATION
 Mariages - Anniversaires - Repas dansants
 Bals - Concerts
 Location de matériels son et lumières
 paladema@gmail.com
06 63 97 32 30


Electricité
GERLERO Hervé
 INSTALLATION DEPANNAGE BATIMENT
 219 route de Molèze - 38790 CHARANTONNAY
 Tél. 06 70 70 75 96 - 04 74 59 08 04
 gerlero.herve@orange.fr

FERME DES MERISIERS

- Vente à la ferme
 tous les soirs de 18h à 19h30 sauf dimanche et lundi
 le samedi matin de 9h à 12 h
 et dimanche matin de 9h à 11h
- Repas à la ferme sur réservation
 le samedi ou dimanche midi du 1^{er} Mai au 30 Septembre

875 route du Barroz - 38790 CHARANTONNAY
04 74 58 58 24



PIZZA 
Nane
 Fermé le lundi
 Ouvert tous les soirs de 18h à 21h
 le vendredi et samedi soir de 18h à 22h
 14 rue Marchande
 38790 ST GEORGES D'ESPERANCHE
04 74 59 80 46

CCAS



Chaque année le Centre Communal d'Actions Sociales organise le portage des repas pendant la période estivale.

Portage des Repas

C'est à dire que durant la période de vacances du traiteur «Brossard», le CCAS de Charantonnay prend le relais avec la Société Age d'Or qui se situe à Bourgoin-Jallieu, et qui s'occupe entièrement de l'organisation et livraison des repas au domicile des personnes, la différence du prix du repas étant à la charge du CCAS.

Ces portages de repas permettent à la municipalité d'offrir une continuité de service.

Cette année plusieurs personnes ont souhaité en bénéficier.

Le CCAS propose aux Aînés de choisir entre un repas qui se déroule en début d'année à la salle des fêtes et qui permet à chacun de passer une journée conviviale ou pour ceux qui ne peuvent se déplacer, un colis composé de produits régionaux de qualité et sélectionnés avec soin, que les membres du CCAS élus et non élus distribuent au cours du mois de décembre...

Repas des Aînés et Colis

Cette année 75 repas et 22 colis couples + 47 colis personnes seules.



Voici les membres du CCAS (de gauche à droite) : Myriam DJOUHRI - Marie VAUGON - Fabienne SOARES - Monique DELAY - Vanessa REYMOND - Maryvonne GERLERO - Nathalie BESSON - Pierre-Louis ORELLE - Sandra MORIN - Christiane MOREL - Fabien BICHET - Odette COSENZA - Cyril FERNANDEZ - Maryse BAGNIER - Muriel GUINET

Quelques chiffres clés sur la téléalarme : En 2014 sur Charantonnay nous sommes passés de 12 Téléalarmes à 18 appareils installés (+ 8 installations et 2 déposes d'appareils).

Grâce à la « Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné » CCCND qui participe au financement de ce dispositif le coût de l'appareil qui est à l'origine de 31 € revient au particulier à 11 € (aide de 20€/mois de la CCCND)

- Les délégués téléalarme se félicitent du nombre de plus en plus élevé d'adhérents, cela prouve qu'il y a une réelle prise de conscience des personnes âgées en perte d'autonomie. Cet appareil est sécurisant tant pour les personnes que pour les familles.

Pour plus de renseignements sur ce dispositif, contacter le secrétariat de mairie.

Les délégués téléalarme sont aussi à votre écoute pour toutes questions ou demande d'aide pour remplir ce dossier.

Téléalarme

Affaires Sociales

> PROJET POUR 2015

- Pour 2015 le CCAS veut maintenir ses projets actuels c'est à dire :
- Portage des repas au mois d'août
 - Colis de Noël
 - Repas des aînés

> NOUVEAU PROJET 2015

Atelier informatique : comment se servir d'internet ?
Mise en place de cours d'informatique gratuits par les membres du conseil d'administration du CCAS à la population charantonnoise

> Action 2015 :

- Téléalarme tous les mois avec les tests mensuels
- Plan canicule entre juin et aout
- Plan déneigement entre Décembre et Février

Vie

Associative

Cette année le Forum des Associations a été programmé sous l'égide de la Mairie. Ce rendez-vous très important pour les Charantonnois nous a permis de créer des liens avec chacune des 19 Associations présentes.

Nous avons depuis voté un règlement d'attribution des subventions aux Associations qui nous permettra, selon des critères bien précis, d'allouer une fois par an une certaine somme d'argent aux Associations répondant aux principes fixés dans cette charte. Une réunion explicative a eu lieu en novembre. Un dossier sera transmis à chacune. Nous demandons un retour pour le 31 janvier.

Nous souhaitons qu'un tissu associatif conséquent et dynamique permette aux Charantonnois de passer d'agréables moments dans leur(s) activité(s) préférées au cœur de notre village.

Naissances 2014

PONSARD Hanaé 3/2/14	GURY Romane 12/6/14	
		GOUDON Ruby 13/6/14
		
JANIN Thibaut 13/8/14	INNOCENTI Léo 13/9/14	RENNER Léon et Tiago 18/9/14
		
PIRODON Anaë 10/10/14	RANCHON FOSSATI Lino 10/10/14	PERRIN DELGADO Léa 28/11/14



JANVIER 2015

Associations

ACFC

> L'ACFC en route pour sa troisième saison

Le rapprochement des clubs d'Artas et de Charantonnay est maintenant digéré. La fusion appartient désormais au passé. Nous ne sommes plus qu'un seul et même club l'ACFC. Le nombre de licenciés poursuit sa croissance et ce sont près de 270 licenciés et 30 dirigeants qui se répartissent dans les 17 équipes. Les perspectives sont très encourageantes.

L'une des principales nouveautés et déjà grande satisfaction de cette nouvelle saison 2014-2015 est le lancement de notre équipe féminine riche de 20 licenciées. Cette nouvelle équipe apporte un nouvel élan de fraîcheur et un dynamisme supplémentaire précieux pour notre club. Nous avons d'ailleurs accueilli Océane avec plaisir dans le bureau dirigeant du club. Nous leur souhaitons une très bonne fin de saison.

Autre très bonne nouvelle, nous avons été reçus par les instances dirigeantes du district de l'Isère Football fin

2014. Comme 15 autres clubs en Isère, nous étions récompensés pour la qualité d'encadrement et d'organisation des plateaux U11 sur la saison écoulée. Roger Laygre représentait les éducateurs, accompagné de Enzo et Karine, joueur et joueuse exemplaires, comme les autres, pour leur engagement sportif et leur respect pour notre beau sport. Cette récompense démontre bien une nouvelle fois la qualité du travail fait par l'ensemble des éducateurs du club. Leurs exigences quotidiennes sont payantes, les résultats sportifs sont là. La formation sportive et éducative de nos jeunes est reconnue dans la région comme une référence.

Toutes nos équipes portent fièrement les couleurs turquoise et noir sur tous les terrains du département. Nos jeunes pousses de l'école de foot (U7 à U11) brillent sur tous les plateaux. Les U13 (3 équipes) occupent la tête de leur championnat et l'équipe première avait acquis sportivement le droit d'évoluer en excellence niveau le plus haut du département au côté de clubs comme Grenoble, Echirolles, Bourgoin, Seyssinet, ...

Les 2 équipes U15 jouent les premiers rôles dans des poules relevées et les U17 équipe composée uniquement de 1ère année est en tête de son groupe.

Les 3 équipes séniors sont encore en mesure de pouvoir viser la montée en fin de saison ce qui est un des objectifs confiés aux coaches.

Les vétérans et l'équipe foot loisir permettent aussi au moins jeunes ou au moins disponibles de continuer à pratiquer leur passion.

Tous ces résultats ne sont possibles que grâce à l'appui des collectivités locales et au soutien de nos partenaires que nous remercions vivement.

Au nom du club et de ces adhérents et de son conseil d'administration, nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015.



Cette première fête de la musique organisée conjointement entre le Comité des Fêtes, le Sou des Ecoles et en partenariat avec Dans'art a eu lieu le samedi 21 juin sous un soleil éclatant. Elle fut une vraie fête de village intergénérationnelle et a réuni nombre d'entre-nous.

Différents groupes se sont succédés dont **La Fraternelle de St Georges et l'Ecole de Musique, Gaethi's percussion, Dans'art, Danse Country de Four, Groupe de Rock de Valencin....**

Le flash mob enfant et le flash mob géant ont eu beaucoup de succès.

Pour 2015 le Comité des Fêtes et le Sou des Ecoles proposent une nouvelle édition et sont prêts à accueillir les associations qui souhaitent s'investir afin que « l'aventure » soit encore plus belle.

Comité des Fêtes

> Les Classes

C'est le 14 septembre que le repas des classes a eu lieu. Vif succès où cette journée très conviviale a réuni 70 personnes au son de l'accordéon de Passion accordéon et celui de Jojo.



Intermarché

SUPER

SAINT JEAN DE BOURNAY

Agent



RENAULT

GARAGE QUEMIN

38790 CHARANTONNAY
Tél. 04 74 59 00 20



Gauthier Pâtisseries

TENDRE CAPRICE

TENDRE CAPRICE DE GAUTHIER
AURA BIENTÔT SON SITE INTERNET
POUR COMMANDER EN LIGNE !

PIZZA, QUICHES, ENTREMETS, MIGNARDISES
MACARONS, TARTES, GLACES, BRIOCHES

CECI POUR LES FÊTES

(Noël, Épiphanie, Pâques, Fêtes des mères)

ET POUR TOUTES LES OCCASIONS SPÉCIALES

(mariage, baptême, anniversaire, fêtes de famille, apéritifs)

Horaires : 9h-13h / 14h-19h

Le Guillolet 38790

Mail : lt2.gauthier@gmail.com

St Georges d'Espéranche

Tél. 06 72 58 92 69/04 74 56 81 94

www.gauthier-patisserie-isere.fr

DEJÀ SUR



HOAREAU Camille

Tapisserie, Peinture
Ravalement de façades,
Isolation int. & ext.
Placo

163 route de Molèze
38790 CHARANTONNAY
tél. 06 14 75 31 87
email : camille.hoareau38@orange.fr



SARL

Yves Chesneau sarl

Sérieux et compétence à votre service

Charpente
Maçonnerie
Construction bois
Couverture
Zinguerie



Z.A. Champ Moulon - 38790 Charantonnay
Tél. 04 74 59 18 94 - Fax 04 74 59 19 00
yveschesneausarl@orange.fr - www.chesneau-sarl.fr

TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT - TERRASSEMENTS
VRD - ASSAINISSEMENT - ENROBÉ - DÉMOLITION

LOCATION TOUT MATERIEL AVEC CHAUFFEUR

Alain DAVID
Gérant

S.T.T.P.



440, ZI Route de l'Amballon
38790 CHARANTONNAY

© 04 74 59 17 57

Fax 04 74 59 13 28

mail : sttp.david@wanadoo.fr

Mobile 06 07 61 32 52



Z.A. Avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY
Commande au 04 74 85 24 01

marlux

565, Route de l'Amballon
38790 Charantonnay
04 74 59 15 28



JANVIER 2015



Associations

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Familles Rurales

FAMILLES RURALES propose 3 structures « enfance-jeunesse », le Centre de loisirs (dit ALSH), le Relais assistants maternels « Les Petites Frimousses » et la Crèche « Les Bisounours », dont elle assure la gestion.

La compétence de ces équipements est du ressort de la Communauté de communes des collines du Nord Dauphiné. La Caisse d'allocations familiales de l'Isère est le principal partenaire et financeur de ces équipements. Ils sont également en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère.

Renseignements :

bureau FAMILLES RURALES
2 rue de l'église ESPACE VIEUX PUIITS
38790 St Georges d'Espéranche
04 74 59 14 64 - frstgeorges@wanadoo.fr

Permanences :

Mercredi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h45, Samedi de 10h00 à 11h45

> ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) géré par FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales propose des animations culturelles et sportives. L'accueil est ouvert à tous les enfants de 3 à 15 ans, prioritairement aux enfants résidents sur le territoire de la communauté de commune et dans la limite de la capacité d'accueil. Les inscriptions se font à la journée pour les petites vacances et les mercredis ; à la semaine pour les vacances d'été. Pour les enfants de 3 et 4 ans un accueil spécifique de 3 à 5 jours par semaine pendant l'été.

*Une nouveauté depuis la rentrée,
l'accueil ouvre ses portes à 7h30
jusqu'à 18h30.*

Les effectifs ont encore été très élevés cette année avec en moyenne 35 à 40 enfants pour les petites vacances (hiver, printemps, automne) et près de 80 enfants par semaine pendant la période estivale (juillet) (35 enfants fin août).

Voici quelques exemples de ce qui a pu être proposé aux enfants cette année :

- Initiation magie
- BMX
- Accrobranche
- Sortie à Miripili, Grottes de la balme
- Salvaterra
- Sculpture sur ballon
- Bowling
- Cinéma, Laser game
- Spectacle cirque
- Journée médiévale
- Sortie aquatique
- etc...

L'ALSH a également participé activement aux Fêtes de la Jeunesse, regroupant les autres accueils de loisirs du territoire de la communauté de communes des Collines :

Les accueils de loisirs se sont rencontrés sur une semaine dans les villages de St Georges et Charantonnay. Le rendez vous a été préparé par les directeurs des structures afin de proposer un temps de rencontres et d'échanges entre tous les enfants du territoire.

Contact : Guillaume DUCHENAUD

04 74 59 14 64 - frstgeorges@wanadoo.fr

Site : <http://alsh38790.jimdo.com>

> GARDERIE PERISCOLAIRE gérée par FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales propose l'accueil des enfants scolarisés chaque jour d'école :

- Le matin de 7h30 à 8h30
- L'après-midi de 16h30 à 18h30

En 2014, Familles Rurales a repris la gestion de l'accueil périscolaire. La fréquentation est stable malgré la réforme des rythmes scolaires (en moyenne, 10 enfants le matin et 30 le soir).

La fin de l'année scolaire a été l'occasion de se réunir autour d'un petit spectacle proposé par les enfants suivi d'un apéro-concert assuré par le groupe Gones'n rosettes.

Pour d'avantage d'information concernant les inscriptions,

Contactez le 04 74 59 14 64

ou frstgeorges@wanadoo.fr

Ou le 06 08 68 30 59

ou presencealsh@gmail.com

Décès 2013

ODET Charles

né le 10/4/27 décédé le 7/7/13

VERCHERE Gérard

né le 30/10/35 décédé le 22/7/13

SALVADOR Jeanine

née le 27/8/29 décédée le 22/9/13

MEUNIER Roger

né le 8/3/43 décédé le 11/12/13

ANTENNES & DEPANNAGES DAUPHINOIS



**Ecran plat
Video projecteur
Home cinema**



tous au numérique!

20 rue des Bougettes
38790 St Georges d'Espéranche
Tél. 06 20 62 04 23
Mail : costa.victor@aliceadsl.fr

FENETRE

F bois - alu - pvc
VOLET ROULANT

s.a.r.l. Menuiserie BOURGUIGNON

**ZA La Fontaine
38440 Beauvoir de Marc
Tél. 04 74 58 50 62
Fax 04 74 58 69 39**

garage DUPLESSIS MOTOCULTURE

*Matériel
parcs et jardins*



RÉPARATION AUTOMOBILE
TOUTES MARQUES

Hameau de Comberousse
38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE
Tél. 06 21 87 98 79 - Fax 04 74 59 03 76



GACHET

30 montée du cordier
38260 CHAMPIER
☎ 04.74.54.44.85
www.gachettp.fr

Travaux Publics
Carrières, Recyclage
Béton prêt à l'emploi
Assainissement
Démolition
Balayage - aspiration

Carrières :
ARTAS
☎ 04 74 58 73 09

Béton prêt à l'emploi :
ARTAS
☎ 04 74 58 77 39

GILLONNAY
☎ 04 74 20 31 97

CHAPONNAY
☎ 04 78 96 81 50

LA CÔTE ST ANDRÉ
☎ 04 74 20 02 03

Paysagiste Élaqueur Fleurs et Jardins

Christian GOUSSAS

**Création - Entretien - Plantation
Maçonnerie décorative
Elagages - Abattage**

Le Jacqueron - 38790 SAINT GEORGES D'ESPÉRANCHE

Tél. 04 74 20 90 93 - Port. 06 84 48 34 06
www.fleurs-jardins-38.fr

GARAGE LARDO

 - Agent PEUGEOT

**Agréé
MACIF**



**Carrosserie - Peinture - Mécanique
Vente V.O. et V.N.
Lavage Mousse 24h/24**

**Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h sur rendez-vous**

**Z.A. des Ayes - 38790 St Georges d'Espéranche
Tél. 04 74 59 03 10 - Fax 04 74 59 10 07**

Retrouvez ce **Bulletin**
sur **www.publicationsutiles.com**



JANVIER 2015

Associations

Fit Sport



L'association Fit Sport propose des cours de Zumba pour les enfants, les ados et les adultes.

Les séances se déroulent à la salle Alphonse Guinet :

- Lundi et Mercredi pour les adultes (21h-22h)
- Mardi pour les enfants et ados. (16h45-18h15)

C'est la troisième saison et l'engouement pour cette discipline est toujours bien présent puisque les cours enfants sont complets et que les cours adultes sont bien remplis !!!

Un stage ouvert à tous sera organisé lors du premier trimestre afin de faire découvrir la Zumba. A suivre sur le Flash-info...

Renseignements :

fitsport.charantonnay@gmail.com

LA GYM C'EST OUI !!

La gym, un sport ludique à pratiquer dès le plus jeune âge.

Escalader, ramper, sauter, rouler... Grâce à des activités ludiques et adaptées à leur âge, les cours de gym permettent aux enfants de 18 mois à 6 ans de se familiariser avec la gymnastique, tout en développant leur motricité et leur coordination.

Nathalie, éducatrice brevetée d'état, vous accueille le mardi matin pour une séance baby-gym (18 mois/3 ans) et le mercredi matin pour une séance d'éveil gymnique (3/6 ans) au dojo de Charantonnay.



Pour tout renseignement :

Nathalie RODRIGUEZ
04.74.78.07.71 / 06.15.80.15.37
impulsgym.club.sportsregions.fr

Impuls'gym

Full & Light

Entamant sa 5e saison, l'association Full & Light propose des entrainements sur Charantonnay a une cinquantaine d'adhérents. Elle a pour objet principal d'enseigner, de développer, de promouvoir et d'encadrer la pratique du Full Contact et de ses disciplines associées. Elle est affiliée à la Fédération Fighting de Full Contact KickBoxing et D.A. et depuis cette saison à la Fédération Française de Karaté et D.A. et possède un agrément Sport, délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Toutes les semaines, les 2 moniteurs, David et Stéphanie RIVERA, et les 2 assistants en fin de formation, Richard DE CADIER et Mylène GERMOND, propose :

- En Full Contact (sport de combat qui regroupe les techniques de poings de la boxe anglaise et coups de pieds du karaté)
 - . 2 cours d'1h pour les Enfants et Jeunes de 7 à 12 ans
 - . 2 cours d'1h30 pour les Ados-Adultes dès 13 ans
- En Préparation Physique Générale (sous forme d'ateliers en circuit training)
 - . 1 cours d'1h pour les Ados-Adultes, dès 15 ans, sportifs et moins sportifs (toutes disciplines confondues)

L'association a pour vocation de faire avancer les valeurs du Full Contact dans le respect de soi-même et de l'autre dans sa pratique comme dans sa vie. Elle propose donc :

- des activités sportives comme
- des compétitions régionales et nationales, pour ceux qui le souhaitent
- des passages de grades et stages d'arbitrage,
- des entrainements, interclubs, stages sportifs, dont certains sont ouverts à tous, avec des thématiques variées (santé sport, étirements) et des initiations à d'autres disciplines sportives
- des rencontres de jeunes, sous forme d'ateliers ludiques, favorisant l'échange
- et des activités associatives comme
 - . la convention avec une école d'ostéopathie pour les adhérents et leur famille
 - . la participation à des actions de solidarité, comme le Charantéléthon
 - . des formations selon la demande des adhérents, comme du secourisme
 - . des repas, goûters, sorties... avec les adhérents et les familles...

Pour toutes informations :

Tél : 06 84 71 42 11
Courriel : fullandlight@free.fr
Site : <http://fullandlight.sportsregions.fr/>
Facebook :
<https://www.facebook.com/fullandlight>

Décès 2014

HUBERT Alain

né le 6/3/38 décédé le 13/3/14

QUERLIOZ Gaston

né le 13/10/20 décédé le 22/3/14

CROS Valentine

née le 13/7/20 décédée le 4/4/14

BAUDY Marie-Louise

née le 1/12/28 décédée le 28/7/14

TABONE Josiane

née le 24/9/14 décédée le 5/12/14

PELLET Odette (épouse TERRY)

née le 5/08/27 décédée le 7/12/14



LOCA 2000
 loca.2000@aliceadsl.fr

location de matériels

**ZI DU PRÉ DE LA BARRE
 38440 ST JEAN DE BOURNAY**

04 74 59 72 48



SARL FAURE OLIVIER

PLOMBERIE CHAUFFAGE
 Chaudière gaz, bois, fioul,
 salle de bain...

38440 Beauvoir de Marc
 Mobile 06 13 55 51 59
 Tél./Fax 04 74 56 02 65

*C'est grâce à la participation des annonceurs
 que ce bulletin vous est offert.
 Ne manquez pas de les consulter.
 Ils vous réserveront leur meilleur accueil.*



R. DOS SANTOS
 dossantos@dts-batiment.fr
 07.86.49.94.41

1563 avenue du Dauphiné
 5 Hameau du Bourg
38790 Charantonnay
<http://www.dts-batiment.fr>

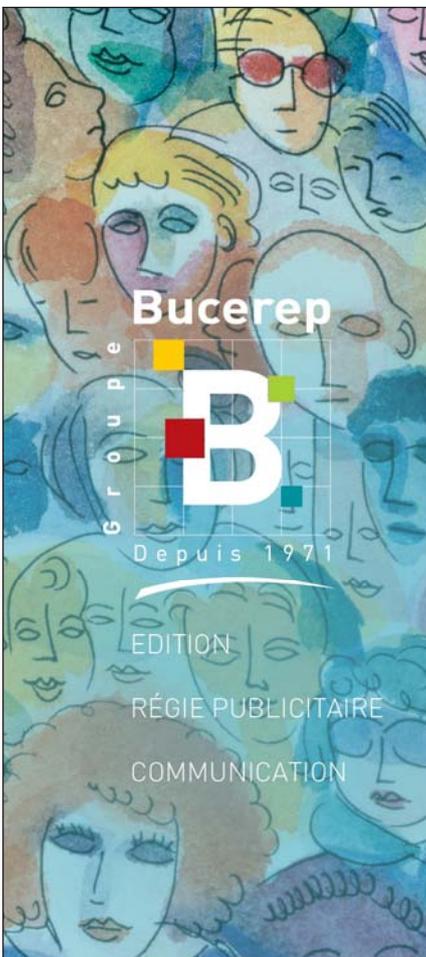


**Vos médailles
 Vos portes-clés
 Vos trophées aux
 meilleurs
 coûts**

Exemple de prix médaille
14,90 €
 l'exemplaire avec un minimum
 de 50 exemplaires.
 Diamètre : 50mm

Les Éditions BUCEREP conçoivent et réalisent vos médailles
 en 6 semaines dans une qualité optimale et au meilleur coût.
 Devis spécifique sans engagement sur simple demande.

Éditions BUCEREP
 Tél : 05 61 21 15 72 - contact@bucerep.com
 Découvrez nos prestations : www.medaillesetrophees.com



Bucerep

Depuis 1971

ÉDITION
 RÉGIE PUBLICITAIRE
 COMMUNICATION

Pour paraître dans le prochain numéro
BULLETIN DE CHARANTONNAY
 et communiquer auprès de l'ensemble
 des foyers de la ville

Réservez dès à présent votre emplacement
 dans les prochains numéros,
 en contactant les Éditions BUCEREP, **RÉGISSEUR OFFICIEL**

contact : **Gilles GRUMET**
06 60 86 04 07
gilles.grumet@bucerp.fr

Contactez-nous au :

Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41
 mail : contact@bucerep.com

JANVIER 2015

Associations



Le KCC38 (Karaté Club Charantonnay)

> Historique

Fondé en 1988 par M. Yves Somet sous l'appellation de A.A.M.C, l'association a pour première discipline le Yoseikan Budo. Deux ans plus tard, le club se tourne vers le Karaté de style Shotokan. En 2005, le club change de nom pour devenir le KCC38 (Karaté Club Charantonnay). De nombreux présidents M. Yves SOMET, M. Antoine SERRANO, M. Dominique BAARSH, M. Johnny DARTY, Mme Laurence BIDAUD, Mme Murielle GUINET et M. Franc DELBECQUE (président actuel) ainsi que des professeurs de qualité M. Daniel DI RUSCIO, M. Philippe DELREY, M. Nicolas GOVIN, M. Florian GUINET et M. Cyril SERRANO (professeur actuel) ont permis au KCC38 d'atteindre une reconnaissance aussi bien au niveau des ligues de Karaté qu'en tant qu'association Charantonnoise.

> Les cours

Le KCC38 propose une multitude de cours basés sur le karaté.

> **Le baby-karaté** (dès 4 ans) est surtout basé sur la découverte du sport à travers des ateliers et parcours demandant ainsi aux enfants de travailler leur dextérité et leur concentration.

> **Le karaté traditionnel** (de 6 à 99 ans) séparé en 3 groupes ; 2 groupes d'enfants (6/9 ans et 9/12 ans) et 1 groupe Ados/Adultes. Nous avons fait le choix de faire nos groupes en fonction de l'âge des enfants et non de leurs niveaux, ce qui permet aux débutants d'avoir une vision de leurs camarades plus avancés et une motivation supplémentaire. Ce principe s'applique également en sens

Le KCC38

inverse permettant ainsi aux plus avancés de revenir aux bases et de se sentir « grand » en montrant « l'exemple » aux premiers.

> Le Body-Karaté (dès 14 ans).

Cette discipline apportée au club par le professeur actuel (Cyril Serrano) est en pleine expansion. Cette activité est basée sur du fitness incluant des mouvements inspirés du Karaté. Cet exercice complet allie renforcement musculaire, cardio, endurance, mais aussi une phase relaxation.

Cette saison, nous avons intégré 4 cours de Qi-Gong sous forme de stage de 3 heures, le samedi après midi. Pour le déroulement de ces stages, nous avons fait appel à un intervenant extérieur, M. José Diaz. Le Qi-Gong est une forme de gymnastique chinoise basée essentiellement sur le travail des énergies permettant à chacun de prendre conscience de son corps et des énergies qui y circulent.

Le Karaté enseigné par Cyril Serrano lors des cours est surtout basé sur le côté traditionnel de cette discipline, tout en restant ouvert sur tout autre forme d'art martial en intégrant dans les cours d'autre technique de style et d'autres sports de combat (thai-shi, Nihon-budo, Self-défense) montrant ainsi le lien culturel, sportif et traditionnel des arts martiaux.

> En dehors des cours

Le KCC38, en plus des cours, organise diverses manifestations tout au long de la saison dont les fonds récoltés nous permettent d'investir dans du matériel sportif et d'offrir aux enfants du club un présent lors de l'arbre de Noël du club.

- 2 Brocantes (mi-octobre et mi-avril),
- Un arbre de Noël pour les enfants du club.

- Une rencontre Inter-Club avec le club de Karaté de Pusignan ouverte à tous nos licenciés âgé de 4 à 11 ans, leur permettant ainsi de découvrir ce que pourrait être une « compétition » sans le coté officiel de celles organisées par les ligues et Fédération.
- Des apéritifs sont également organisés pour les adultes du club permettant ainsi aux nouveaux de s'intégrer.
- Un stage de Body-Karaté dans le Jura organisé en partenariat avec le club de Pusignan et le club De Feyzin.

> En conclusion

Depuis ces 4 dernières années, notre nombre d'adhérents est en moyenne de 80, avec un record la saison dernière s'élevant à 95, ce qui a permis au KCC38 d'être classé n°2 des clubs de Karaté en Isère. Quelques compétiteurs ont pu porter fièrement les couleurs du club jusqu'en championnat de France. Le bureau actuel a également instauré un repas de fin d'année, permettant ainsi de se rapprocher des parents et des familles.

Contact

DELBECQUE Franck (président)

06.68.09.70.11

SERRANO Cyril (professeur) 06.12.67.50.29

Site internet : kcc38.free.fr

Mariages 2014

JUNG Margaux et MELOT Alexandre
le 5/7/14

GENIN Aurélie et PELI Julien
le 6/9/14

**PALLUIS-LATOUR Laurent
et PERRIN Séverine**
le 15/11/14

SUBTIL Rémi et HUBERT Peggy
le 22/11/14

Associations

Sou des écoles

La nouvelle équipe de la section « Sou des écoles » de l'association Tous pour les enfants, entourée de nombreux parents bénévoles, des enseignants, des commerçants ont continué les actions mises en place les années précédentes par l'ancienne équipe dont il faut saluer le travail.

Le 8 décembre 2013, les enfants ont parcouru les rues du village avec leurs lampions accompagnés des percussions de Saint Georges : Gaethys percussion. De retour devant la salle des fêtes où nous attendaient vin chaud, chocolat chaud et crêpes confectionnées par nos mamans, les enfants et les villageois ont pu apprécier l'arrivée du père Noël en chiens de traîneaux de l'association de Charantonnay : Traîneaux nordiques des terres froides de Lionel Jambon.

La vente de sapins de Noël en partenariat avec les jardins d'Elise a permis de reverser une somme au téléthon.

Une vente de pizza en partenariat avec la pizzeria Sand'rina du village a été organisée.

Le 1^{er} février 2014 le sou organisait sa soirée zumba animée par la sono Paladema et Audrey Redcent professeur. Très grande réussite, le nombre maximum de réservations a été atteint, bonne ambiance.

Le 22 février 2014, les enfants ont pu se faire maquiller pour le carnaval avant de défiler dans les rues avec le groupe Tic'touc de Diémoz. Un spectacle avec Zazimut leur a été offert ainsi que le goûter confectionné par les mamans. Certains ont pu recevoir un prix lors du concours de déguisement : place de cinéma, place à Krapahutte etc....

Le 6 avril 2014, grande journée de brocante à Charantonnay où exposants, visiteurs et soleil étaient au rendez-vous. Beaucoup de monde était présent pour cette journée très importante pour notre association. Notre brocante est très reconnue et ceci grâce aux équipes précédentes qui ont su faire de ce jour l'activité « phare » du sou.

Le mois de juin est arrivé avec la vente de brioches en porte à porte : merci à nos villageois pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Ensuite première participation de l'association à la fête de la musique en partenariat avec le Comité des Fêtes : très belle réussite, beaucoup de participants, de visiteurs. Le sou a réalisé un lâcher de ballons et s'est occupé de la restauration. Merci à Fabien et son équipe.

Le sou participe aussi à la vie scolaire en offrant le goûter après le Courseton du mois d'octobre, lors du spectacle des élémentaires avec la participation des parents délégués et dans la tenue des stands lors de la kermesse des écoles où les enfants ont pu s'amuser sur les structures gonflables.



Activité

Économique



Sté Marlux



Boulangerie BAYLE



Garage QUEMIN

Sur la commune de Charantonnay 53 entreprises exercent leurs activités. Nous dénombrons par ailleurs 119 emplois.

Deux sociétés (entreprise Chatain et entreprise Marlux) emploient 77 salariés et 51 autres entreprises ont entre 0 (le gérant seul) et 8 salariés.

Ces entreprises exercent leurs activités dans des secteurs bien différents, pour n'en citer que quelques-uns : commerce, commerce de graines, engrais, alimentation animale, commerce de gros, bâtiment gros œuvre, bâtiment second œuvre (plomberie, charpente, électricité...), conditionnement, nettoyage, réparation automobile, restauration, fabrication d'éléments en béton pour la construction, traitement des métaux, conseil en informatique, activité scientifiques...

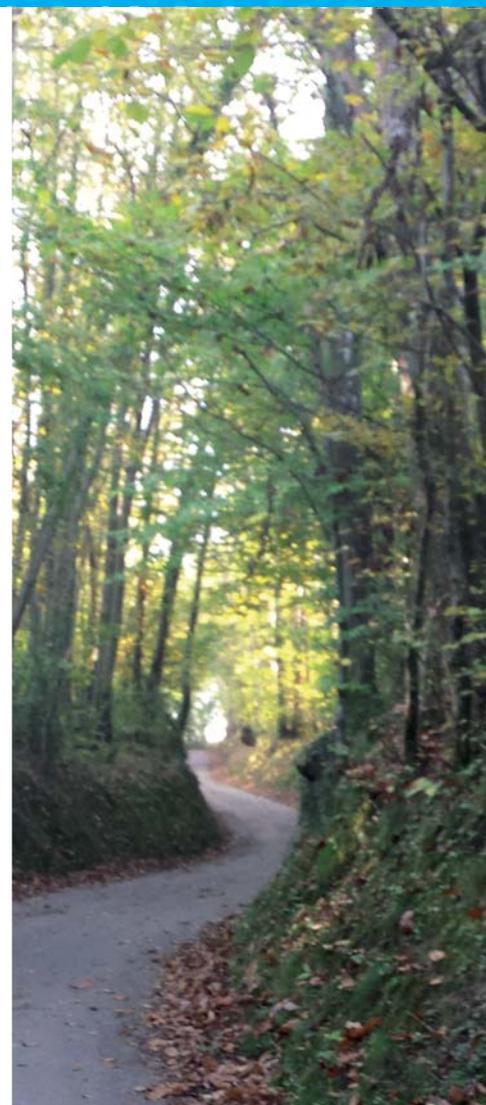
Certaines ont une visibilité de par leur importance d'autres plus modestes n'ont pas pignon sur rue mais contribuent néanmoins à l'activité économique de notre commune.

Présentation
d'un
plombier

Jean François Philippe est arrivé sur Charantonnay avec son épouse et ses 3 enfants en 2002. Il travaillait à l'époque sur la région Lyonnaise. Jean François a toujours exercé son métier de plombier en travaillant pour de nombreuses entreprises.

En Septembre 2013 à 40 ans il a décidé de franchir le cap en créant sa propre structure sur notre commune PHIL D'EAU qui propose des interventions en plomberie, zinguerie, chauffage et dépannage.

Aujourd'hui il ne regrette pas son choix et passera prochainement divers agréments pour être encore plus compétitif.



Le commerce à Dédée



CCCND



La Communauté de Communes et les habitants du Territoire

Lors des dernières élections locales, les habitants ont désigné 36 Élus municipaux pour représenter leur commune au sein du Conseil Communautaire.

Parmi ses délégués, la CCCND compte 1 Président et 9 Vice-Présidents. Leur premier objectif est d'agir dans l'intérêt des habitants. Pour cela, la Communauté de Communes doit déterminer les besoins des habitants (enquêtes, diagnostics), puis mettre en œuvre les actions dans le cadre de ses compétences. Car en effet, tout ne dépend pas de la CCCND. Les compétences communautaires sont entre autres : l'Enfance Jeunesse, le Développement Territorial, l'habitat, la solidarité.

Services à la population

La Communauté de Communes gère plusieurs services à la population ouverts à tous les habitants :

Enfance Jeunesse

Le Relai assistantes maternelles, les haltes-garderies de 0 à 3 ans, les accueils de loisirs (3 à 12 ans), le service jeunesse de 11 à 17 ans.

Solidarité

Le service des téléalarmes pour le maintien des personnes à domicile.

Habitat

Aide à la rénovation de l'habitat dans le cadre du programme « Habitez Mieux ».

Culture

Les bibliothèques et médiathèques.

Cadre de vie

La gestion des sentiers de randonnées des collines.

Entreprises

Aide à la création d'entreprises.

Objectifs 2014-2020

- ✓ Mettre les habitants au cœur des projets de la Communauté de Communes.
- ✓ Mettre en place une solution permettant de faire la jonction entre les différents réseaux de transports existants.
- ✓ Poursuivre les actions en direction de l'enfance-jeunesse et des personnes âgées. Deux projets sont en cours de réalisation : EAJE (crèche intercommunale) et reconstruction de l'EPHAD d'Heyrieux (maison de personnes âgées).
- ✓ Mutualiser les moyens afin de réaliser des économies d'échelle. Exemple : en 2015, mise en place d'un service intercommunal d'instruction des permis de construire.
- ✓ Promouvoir le territoire : ses entreprises, ses commerçants, ses associations, son patrimoine (animations commerciales, réunions d'information en partenariat avec la CCI Nord Isère)...
- ✓ Action conjointe avec le Conseil Général de l'Isère et les opérateurs dans le but de renforcer le déploiement de la fibre optique : un préaccord a été voté en Conseil Communautaire d'octobre 2014 pour la couverture du territoire par le Très Haut Débit.
- ✓ Favoriser l'accès à la culture pour tous grâce au Réseau des Médiathèques, festival de théâtre, festival de musique.
- ✓ Plan local de l'habitat, programme « Habiter Mieux ».



« Le Flash des Collines »

Restez connecté à la CCCND en vous abonnant à la newsletter sur www.collines.org. Vous recevrez l'actualité communautaire, les dates d'inscription pour l'enfance jeunesse, les animations des médiathèques, les informations aux habitants sur l'environnement...

Communauté de Communes
des Collines du Nord Dauphiné

566 avenue de l'Europe - 38540 HEYRIEUX
04 72 49 19 89 - communaute@collines.org



www.collines.org

Nathalie Besson a été élue 6^{ème} Vice Présidente de la CCCND en charge de la commission «Aménagement des Espaces», Pierre Louis Orelle et François Mignozzi sont les conseillers communautaires de notre commune.

« Agir pour soutenir le développement des Services à la personne »

- Dans ces quelques mots réside le leitmotiv de la commission solidarité de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CCCND). En effet depuis plusieurs années des actions sont menées sur le territoire des Collines qui s'inscrivent toutes dans des objectifs déterminés par les élus de façon concertée.
- Permettre un accès égal pour tous à l'information et être relais de cette dernière.
- Favoriser l'intégration, l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation fragile.
- Favoriser le « bien-vivre à domicile » des personnes âgées sur le territoire de la CCND.
- Accompagner et aider l'entourage de personnes âgées dans leur rôle d'aidant.

Grâce à cette politique solidaire menée sur le territoire, les habitants peuvent par exemple, profiter d'une navette de convoyage gérée par le Centre Social et Culturel d'Heyrieux, bénéficier d'une prise en charge de 64 % du coût de la téléalarme, assister à des conférences ou des ateliers abordant des thèmes comme la mémoire, la nutrition..., échanger entre aidants et profiter d'instantanés de répit ou bien encore

définir un défibrillateur (une vingtaine sont installés sur le territoire). Les élus soutiennent aussi les associations d'aide à domicile qui ont un rôle important dans le quotidien des personnes fragilisées : une subvention annuelle leur est versée.

Pour les années à venir, d'autres projets sont en cours de réflexion et d'élaboration par les élus de la commission solidarité avec pour objectif premier « œuvrer pour le bien-être de tous les habitants du territoire, du plus jeune au plus âgé ».

Au cours du 1^{er} trimestre 2015, vous allez être sollicités pour répondre à un sondage afin de connaître vos besoins et attentes sur un service de transport en commun. Nous vous invitons à y répondre très nombreux sur les différents supports qui vous seront proposés. (Internet, site de la CCCND, la lettre des collines...).

> Historique de cette navette de convoi :

Au début la navette de convoi a été créée par la commune d'Heyrieux via le CCAS suite à une analyse des besoins sociaux qui avait mis en évidence la problématique du transport...

Le service «insertion» du CONSEIL GENERAL a souhaité que ce dispositif soit étendu au canton d'Heyrieux et de saint Jean de bourgnay qui excluait les communes de ROCHE et BONNEFAMILLE. Ces dernières ont sollicité le centre social d'Heyrieux afin d'être desservi. De ce fait en Janvier 2013, une la communauté de commune des collines du nord dauphiné (CCCND) et le centre social mettaient en place ce type de transport sur le territoire

> Sur charantonnay les points de desserte sont les suivants :

- Arrêt des grandes Bruyères (nouveau arrêt de car) avenue du dauphiné
- Salle des fêtes
- Mairie
- Arrêt de car les EPYES
- Le barroz (vers le stop au barroz)
- Etang des grenouille (nouvel arrêt de car rajouté par la commune)
- Arrêt de car du Charavoux (route du charavoux) (nouvel arrêt)

> MODALITE DE FONCTIONNEMENT:

Ce dispositif est différent d'un transport à la demande, les personnes ne sont pas récupérées à leurs domicile, mais pas loin... en principe de chez elles.

Le tarif en vigueur est de 1€ soit 2€ aller/retour aucun critère n'est demandé aux personnes utilisatrice, la seule obligation étant l'adhésion au centre social = 1 trajet vaut une adhésion.

Il est possible d'acheter un carnet de 4 trajets dans le bus directement auprès du chauffeur.

L'utilisateur doit appeler le centre social 48 heures à l'avance pour réserver son trajet au **04.78.40.06.87**

Il peut aussi payer son trajet directement sur place à bord auprès du conducteur.

Navette de convoi



Les communes du canton d'Heyrieux :

- Charantonnay
- Diémoz
- Grenay
- Heyrieux
- Oytier St-Oblas
- St Georges d'Espérance
- St Just Chaleyssin
- Valenciennes

La navette de convoi fonctionne :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 16h à 18h30 pour la desserte des communes de Villefontaine et de Bourgoin-Jallieu.
- Le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 pour la desserte des communes de la Verpillère, St Quentin Fallavier et Villefontaine.
- Le jeudi de 9h à 12h pour la desserte de la commune de Vienne et de 13h30 à 17h30 pour la desserte de la commune de la St Quentin Fallavier.

Le service ne fonctionne pas les samedis, dimanches et jours fériés et lors de certaines périodes de vacances scolaires.



La navette de convoi permet aux habitants en difficulté de mobilité des communes des cantons d'Heyrieux et St Jean de Bourgnay d'accéder à Bourgoin-Jallieu, Vienne, St Quentin Fallavier et Villefontaine



Une aide à la mobilité

Une navette de convoi pour vous déplacer

Nouveau Service

Avec le soutien :

Cofinancé par



Centre social et culturel
10 place Paul Doumer HEYRIEUX
Tél. 04 78 40 06 87 - Fax 04 78 40 53 41
courriel : contact@cscheyrieux.fr

JANVIER 2015

Ils ont fait la Une

> Nouveaux arrivants à Charantonnay

Sylvie, Frédéric Anaëlle et Orlane sont arrivés dans la commune fin novembre 2013

Quelles ont été vos premières impressions à votre arrivée ?

« Nous avons eu un coup de cœur ou un coup de foudre comme vous voulez dès notre première visite.

De nombreuses personnes sont venues à notre rencontre comme Noël Odet, Catherine

Laverlochère et J. Pierre Nicolas, Fabien Bichet, Yaya, les familles Laurent et Caillat. »

Très rapidement Sylvie et Fred ont souhaité s'investir sur la commune. Depuis le mois d'octobre Sylvie est secrétaire du Comité des Fêtes tandis que Fred a pris contact avec le club de foot ACFC par l'intermédiaire de son président J Paul Chatain.

Quelle ambiance générale se dégage de notre commune ?

« Charantonnay est un village très chaleureux, les gens sont très conviviaux entre eux, le mot Voisin a une véritable signification.

Nous avons également rencontré des commerçants très accueillants comme le Tabac-Presse, le garage Quemin, la coiffeuse Tendanc'air, la Boulangerie Bayle, David Berger (bois de chauffage), la Pharmacie ».

Anaëlle a participé à l'élaboration du flash mob pour la fête de la musique et a fait l'initiation au Madison.

« Charantonnay est maintenant notre village ».



Interview de la Famille Perdrix

> Stéphanie RIVERA Full and Light



Palmarès international ces 2 dernières saisons, avec la fédération internationale WAKO

En vétéran + 65 kg

- Championne du Monde en Light Contact et Vice Championne du Monde en Point Fighting, en décembre 2013 à Antalya en Turquie

- Championne d'Europe en Point Fighting et Vice Championne d'Europe en Light Contact, en novembre 2014 à Maribor en Slovénie

> Guillaume GUYONNET et Camille RODRIGUEZ Pompiers volontaires



Dès leur plus jeune âge ils le souhaitaient et ils ont intégré

La caserne de pompiers de St Georges en tant que pompiers volontaires.

> Mélody GUINET Karatéka



Club Sen No Sen Karaté Vénissieux

Catégorie Junior: saison 2013/2014

Première au championnat départemental, Première au championnat de ligue du Lyonnais, Deuxième au championnat inter régional, Troisième en coupe de France en équipe le 30 11 2013, Deuxième au championnat de France le 15 03 2014, Deuxième Dan en mai 2014, Première en coupe de France Sud en juin 2014,

Catégorie Senior : saison 2014/2015

Première en coupe de ligue Rhône Alpes, Première au championnat départemental

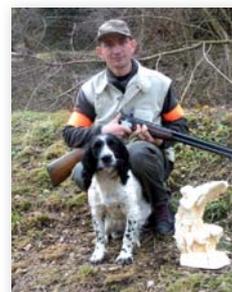
> Laurie BERGER Basketteuse



Championne de la Ligue Rhone-Alpes en mai 2013 en minimes et actuellement dans le championnat de France National en U17 (cadettes) avec Artas basket Club.

> Pascal MASSOT Chasseur

avec sa chienne Gomette de race Spaniel



Champion départemental, puis régional et enfin champion de France en janvier 2014.

5^{ème} au championnat du Monde en Italie en individuel et 3^{ème} par équipe.

A nouveau qualifié pour participer au championnat de France en janvier 2015.

La suite dans notre flash de février.

> Leila HOUISSOUD Chanteuse



A participé à The Voice en janvier 2014 et depuis a fait de nombreux concerts. Elle compose actuellement son premier album.



JANVIER 2015

Permis de Construire

**Année
2013**

PETITIONNAIRES		N° ENREGISTRE MENT DP/PC/PA 038 081	PROJET		PERMIS	
NOM - PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX		NATURE	REF PARCELLE	ACCORDE LE	REJETE LE
BRANDAO DE LIMAS Pedro	147 Chemin neuf	PC 12 20017	Maison individuelle	AK 373, 374	28/02/2013	
GOURDAIN Sébastien	Lieu dit "la côte est"	PC 12 20021	Construction d'une maison d'habitation	AI 30p	14/03/2013	
LAROCHE Pascal	509 Côte du Varvaray	DP 12 20040	Construction d'une véranda	AE 40	17/01/2013	
LAVERLOCHERE André	32 Route du Stade	DP 12 20041	Réfection toiture	AL 338	27/12/2012	
MARAIS Julien	147 Chemin neuf	PC 12 20019	Maison individuelle	AK 373, 374	28/02/2013	
MINGEAT Patrice	153 Montée du Mollard	PC 12 20018	Construction de 2 logements mitoyens après démolition d'un garage	AK 59, 60	14/03/2013	
RIGOLLET Maxime	Lieu dit "la côte est"	PC 12 20020	Construction d'une maison d'habitation	AI 31, 32	14/03/2013	
TOILLION Gérard	138 Route de l'Amballon	PC 12 20013- 1	Modificatif permis de construire	AB 341	14/02/2013	
BARBE Roland	154 Chemin Neuf	PC 13 20003	Création d'un bucher, abri de jardin	AK 358	11/06/2013	
BARBE Roland	154 Chemin Neuf	DP 13 20010	Mur de clôture	AK 358	02/05/2013	
BAS Ceydric / CHARLES May	Lieu dit "Côte Est"	PC 13 20009	Maison d'habitation	AI 656p	23/09/2013	
BONNAMANT André	34 Chemin du Granjon	DP 13 20021	Abri de jardin	AK 426		16/07/2013
BONNAMANT Dominique	34 Chemin du Granjon	DP 13 20026	Abri de jardin	AK 426	14/08/2013	
BRAVO Marie- Thérèse	1312 Impasse du Héron	DP 13 20040	Clôture	B 375	03/12/2013	
BRESSOT Philippe	1340 Avenue du Dauphiné Impasse du Toma	DP 13 20030	Piscine	AK 512		23/09/2013
BRESSOT Philippe	1340 Avenue du Dauphiné Impasse du Toma	DP 13 20039	Piscine	AK 512	04/12/2013	
CHATAIN Andrée	1303 Avenue du Dauphiné	DP 13 20015	Réfection toiture	AK 334	06/06/2013	
CHATAIN Lionel	159 Impasse du Granjon	DP 13 20014	Piscine	AK 598	11/06/2013	
CHOMETTE Alain	896 Route de Charavoux	DP 13 20001	Construction d'un garage	AC 294, 295		28/01/2013
CHOMETTE Alain	896 Route de Charavoux	DP 13 20003	Construction d'un garage	AC 294, 295	22/02/2013	
Commune de Charantonnay	201 Avenue du Bourg	DP 13 20016	Surrélévation d'un mur de clôture	AK 173	06/06/2013	

Permis de Construire

**Année
2013**

PETITIONNAIRES		N° ENREGISTRE MENT DP/PC/PA 038 081	PROJET		PERMIS	
NOM - PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX		NATURE	REF PARCELLE	ACCORDE LE	REJETE LE
Commune de Charantonnay	201 Avenue du Bourg	DP 13 20016	Surrélévation d'un mur de clôture	AK 173	06/06/2013	
COMTE Dominique	Rue du Repos	PC 13 20013	Maison d'habitation	AK 605	05/12/2013	
CORZANI Pascal	126 Rue du Granjon	PC 13 20001	Agrandissement garage	AK 384		Rejet tacite
COSENZA Antoine	224 Côte du Varvaray	DP 13 20011	Ravalement de façade	AE 618	02/05/2013	
CTS BERGER Mme FOLLIET Christiane	Rue du Repos	PA 13 20002	Création d'un lotissement de 10 lots	AL 485	10/10/2013	
DEVILLE Christian	745 Avenue du Dauphiné	DP 13 20041	Ajout d'une fenetre 1 x 2 sur façade Nord Est	AK 361 AB 358	24/12/2013	
DJHOURY Rezszi	1467 Avenue du Dauphiné	PC 12 20006-1	Transfert de Permis de Construire	AK 601	05/02/2013	
DOLCE Patrick	1563 Avenue du Dauphiné	DP 13 20034	Piscine 24.5 m²	AK 520, 534		21/10/2013
DUPUY Monique	225 Impasses des Mottes	DP 13 20012	Modification barrière de clôture	B 35 et 371	13/05/2013	
FINCK Rachel	27 Impasse de la fontaine	DP 13 20028	Crépissage extérieur	AK 299	19/08/2013	
GELLATO Cédric	145 Impasse du Héron	DP 13 20004	Piscine	B 388	11/03/2013	
GOURDAIN Sébastien	Lieu dit "Côte Est"	PC 12 20021-1	Modificatif du permis de construire initial	AI 30p	08/08/2013	
GUILLAUD Jean-Sébastien	3165 Avenue du Dauphiné	PC 13 20010	Maison d'habitation	AE 305 (lot A)	23/09/2013	
HAMARD Cyprien	60 Rue de la Verchère	DP 13 20007	Aménagement d'un grenier-Pose de 2 velux	AK 603	11/04/2013	
HERNANDEZ Armand	147 Chemin neuf	DP 13 20023	Piscine + ravalement de façade + clôture	AK 625	25/07/2013	
HERNANDEZ Armand	147 Chemin neuf	DP 13 20024	Modification ouvertures	AK 625	25/07/2013	
HERNANDEZ Armand	147 Chemin neuf	DP 13 20025	Agrandissement balcon	AK 625	09/09/2013	
KOZACZYK Alain	236 Rue du Repos	DP 13 20002	Ravalement de façade	AL 465	29/01/2013	
La Bergerie du Moulin- FARCE David	196 Chemin du Moulin	DP 13 20036	Panneaux photovoltaïques	C 8	28/11/2013	
LACHENAL Bernard	162 Chemin Neuf	DP 13 20013	Modification clôture existante	AK 357	06/06/2013	
LAIRET Josian	1667 Avenue du Dauphiné-Lot le Clos St Roch	DP 13 20032	Pose de panneaux photovoltaïques	AI 533	26/09/2013	

JANVIER 2015

Année
2013

Permis de Construire

PETITIONNAIRES		N° ENREGISTRE MENT DP/PC/PA 038 081	PROJET		PERMIS	
NOM - PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX		NATURE	REF PARCELLE	ACCORDE LE	REJETE LE
LALLEMENT Samuel	1667 Avenue du Dauphiné- Lot le Clos St Roch	DP 13 20006	Construction d'un abri de jardin	AI 531		25/03/2013
MARINO Véronique	72 Chemin du Ballie	DP 13 20009	Changement de piliers et portail entrée	AI 348	29/04/2013	
MARTIN André	235 Rue du Repos	DP 13 20008	véranda 17.50 m ²	AL 402	13/05/2013	
MONTMARTIN Sébastien	401 Chemin de Montgouvert	PC 13 20008	Réhabilitation d'un logement . Extension et réaménagement du logement existant dans la partie grange	AC 393, 394	08/08/2013	
MOREL Laurent	Rue du Repos	PC 13 20014	Maison d'habitation	AK 605	05/12/2013	
MOUSSIER Florian	Lieu dit "Côte Est"	PC 13 20007	Construction maison individuelle	AI 656p	23/09/2013	
MOYON Nicolas	88 Chemin du Granjon	DP 13 20027	Construction d'un garage	AK 422	09/09/2013	
NICOLAS Jean- Pierre	288 Boucle du Vernay	DP 13 20005	Création ouverture	AC 598	25/03/2013	
NOYEL PERRILON Catherine	905 Boucle du vernay	PC 13 20006	Extension maison d'habitation	AC 503	28/06/2013	
PEIZERAT Gwendal	557 Chemin des Brosses	DP 13 20017	Piscine	C 262	28/06/2013	
PENELON Damien	844 Route du Charavoux Lotissement les Bauchères	DP 13 20022	Abri ouvert avec barbecue	C 308	25/07/2013	
PIRODON Stéphane	374 Montée du Mollard	PC 13 20015	Agrandissement maison	AK 99	16/12/2013	
RAMOS Jamin	603 Chemin des Vignes	DP 13 20018	Panneaux solaire	AB 130	01/07/2013	
RAMOS Jamin	603 Chemin des Vignes	DP 13 20019	Isolation façade par l'extérieur	AB 130	01/07/2013	
REBOURS Joël	472 Côte du Varvaray	DP 13 20033	Mur de clôture + Abri de voiture ouvert sur 2 cotés	AE 687	18/11/2013	
REYMOND Laurent	1467 Avenue du Dauphiné	PC 12 20005- 1	Modificatif du permis de construire initial	AK 602	05/03/2013	
REYNAUD Jean-Luc	Rue du Repos-Lieu dit Charlet	PC 13 20012	Maison d'habitation	AL 573p		Rejet tacite
RIBES Stéphane	237 Chemin du Bourdier	PC 13 20004	Agrandissement maison + création abri de voiture	B 571 et 573	29/04/2013	

**Année
2013**

Permis de Construire

PETITIONNAIRES		N° ENREGISTRE MENT DP/PC/PA 038 081	PROJET		PERMIS	
NOM - PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX		NATURE	REF PARCELLE	ACCORDE LE	REJETE LE
RIGOLLET Maxime	Lieu dit "Côte Est"	PC 12 20020-1	Modificatif du permis de construire initial	AI 31, 32p	16/09/2013	
SARL Vve CHATAIN	Rue du Repos Le Charlet	PA 13 20001	Création d'un lotissement de 8 lots	AL 161p, 572, 573 et	04/07/2013	
SATIN Thierry	94 Rue de la Verchère-Lot le Hameau du Bourg	DP 13 20035	Installation photovoltaïque	AK 558	07/11/2013	
SCI La Bonne Etape M PIRODON Gérard	Rue du Repos	DP 13 20029	Division pour 2 lots à bâtir	AK 182, 605 et 606	Arrêté de retrait	
SCI La Bonne Etape M PIRODON Gérard	Rue du Repos	DP 13 20031	Division pour 2 lots à bâtir	AK 182, 605 et 606	26/09/2013	
Succ. BERGER S/C Mme FOLLIET	115 Route du stade	DP 13 20020	Division d'un terrain pour construction	AL 485	15/07/2013	
SYNERAIL	Lieu dit "Bagnoud"	PC 13 20002	Construction d'une station de radiotéléphonie	ZA 143	25/04/2013	
THENAULT Jean-Pierre	41 Route du Plan	DP 13 20038	Réhabilitation d'un garage en pièce habitable	AI 363	16/12/2013	
THIEFFRY Laurent	224 Côte du Varvaray Lotissement coteau du Varvaray 38790	PC 13 20011	Maison d'habitation	AE 592	31/10/2013	
TUPIN Nicolas	180 Côte du Varvaray	DP 13 20037	Piscine 8 x 4	AE 597	28/11/2013	
VOIRET Pierre	105 Route du Plan 4 Lot. Ballie Verchère	PC 13 20005	Construction d'une véranda + mise en conformité d'un garage	AI 328	10/07/2013	

Permis de Construire

**Année
2014**

 1^{er} semestre

JANVIER 2015

PETITIONNAIRES		N° ENREGISTRE MENT DP/PC/PA 038	PROJET		PERMIS	
NOM - PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX		NATURE	REF PARCELLE	ACCORDE LE	REJETE LE
CHARVIN Frédéric	343 Chemin des Allues	PC 13 20016	Transformation d'une remise en pièce habitable	AC 128 129 573	03/02/2014	
CHOLLIER Jérémy / FURTADO Céline	Rue du Repos-Lieu dit Charlet	PC 13 20017	Maison d'habitation	AL 574 (lot 2)	Rejet tacite	
La Bergerie du Moulin- FARCE David	196 Chemin du Moulin	DP 13 20042	Tunnel agricole	C 8	10/01/2014	
ADVIVO	10 Chemin du Bourdier	PC 14 20005	Construction de 9 logements collectifs	AK 147 430 431(en partie) et	21/03/2014	Retrait et refus 16/06/14
BAMBINA Marlène	Rue du Clos Berger	PC 14 20015	Maison individuelle	AL 485 (lot 5)	23/06/2014	
BARBE Roland	154 Chemin Neuf	DP 14 20002	Mur de clôture	AK 358	30/01/2014	
BARBE Roland	154 Chemin Neuf	PC 13 20003-M01	Modification couleur enduit	AK 358	16/04/2014	
BARGE David	16 Chemin du Ballie-Lot Le Ballie	DP 14 20003	Réhabilitation d'une partie du garage- Création baie vitrée	AI 519	10/02/2014	
BENKARA Marcel	170 Chemin du Granjon	DP 14 20025	Mur de clôture	AK 608	23/06/2014	
BERGER David	Route de l'Amballon	PC 14 20003	Construction d'un entrepôt	Za 8	03/06/2014	
BERLIER Guillaume	1945 Avenue du Dauphiné	PC 12 20007-M01	Modification de l'ouverture en facade nord est	AI 342	24/02/2014	
BOUVIER Guillaume	75 Avenue du Bourg	DP 14 20010	Installation photovoltaïque	AK 590	11/03/2014	
BOUVIER Thierry	224 Côte du Varvaray Lot. Coteaux du Varvaray	DP 14 20008	Remplacement d'une haie vive par une clôture	AE 612		10/03/2014
BRESSOT Philippe	1340 Avenue du Dauphiné Impasse du Toma	DP 14 20011	Piscine	AK 512	15/04/2014	
CHAUDY Vincent	225 Chemin des Vignes	PC 14 20017	Maison d'habitation	AB 399	12/06/2014	
CHOLLIER Jérémy / FURTADO Céline	Rue du Repos-Lieu-dit "Charlet"	PC 14 20013	Maison individuelle	AL 574	25/04/2014	
COMTE Dominique	Rue du Repos	DP 14 20007	Mur de clôture + portail	AK 630	10/03/2014	
DIEUDONNE Fany	1024 Avenue du Dauphiné	DP 14 20026	Mur de Clôture	AL 581	24/06/2014	
DOLCE Patrick	1563 Avenue du Dauphiné-Lot le Hameau du Bourg	DP 14 20013	Piscine	AK 6569	15/04/2014	
DORVIDAL Franck	1244 Route du Charavoux	DP 14 20004	Extension sur construction existante	B 28	Sursis à statuer 24/02/2014	
DUARTE Eduardo	Rue du Repos-Lieu-dit "Charlet"	PC 14 20012	Maison d'habitation	AL 161 572 573	23/04/2014	
GADOUD Yohan	Rue du Repos-Lieu-dit "Charlet nord"	PC 14 20002	Maison d'habitation	AL 573 (lot 8)	25/04/2014	
GAILLARD Jeanine	Rue du Ballie	DP 14 20019	Division foncière	AI 408	22/05/2014	
GARCIA Thierry	249 Rue du Repos	DP 14 20005	Elévation mur de clôture et création d'un appentis	AL 496	Rejet tacite	
GAUTHIER Nicolas	77 Chemin du Ballie	DP 14 20023	Abri de jardin	AI 521 523	Retrait du permis le 14/06/2014	
GINET Lionel	486 Route de Molèze	PC 09 20020-M01	Modification prolongement garage	B 151 398	03/06/2014	

Permis de Construire

**Année
2014**

1^{er} semestre

PETITIONNAIRES		N° ENREGISTRE MENT DP/PC/PA 038	PROJET		PERMIS	
NOM - PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX		NATURE	REF PARCELLE	ACCORDE LE	REJETE LE
GRIESBACH William	1667 Avenue du Dauphiné Lot le Clos St Roch	DP 14 20006	Piscine	AI 538		25/02/2014
GRIESBACH William	1667 Avenue du Dauphiné Lot le Clos St Roch	DP 14 20014	Piscine	AI 538	24/04/2014	
HASSINAT Nasser	91 Côte du Varvaray	DP 14 20017	Réfection toiture à l'identique	AI 657	09/05/2014	
HOUTIN Patrice	158 Chemin du Granjon	DP 14 20015	Surélévation d'un mur de clôture	AK 377	24/04/2014	
LAURENT Mickaël	1024 Avenue du Dauphiné	DP 14 20018	Mur de clôture 1.60m	AL 581		28/05/2014
LAURIOL Danielle	Côte du Varvaray Lieu-dit Côte est	PC 14 20004	Maison d'habitation	AI 660	31/03/2014	
MARAIS Julien	147 Chemin Neuf	PC 12 20019- M01	Modification PC	AK 624	10/02/2014	
MONTOYA Frédéric	Rue du Repos-Lieu-dit "Charlet nord"	PC 14 20001	Maison d'habitation	AL 573 (lot 4)	25/04/2014	
NICOLAS Jean- Pierre	300 Boucle du Vernay	DP 14 20001	Réfection toiture et crépi façade	AC 598	30/01/2014	
ODET Francisca	39 Rue des Grandes Bruyères	DP 14 20021	Mur de clôture	AL 580	23/05/2014	
ORELLE-PEZERAT Fabienne	119 Chemin Neuf	DP 14 20016	Mur de clôture	AK 95	09/05/2014	
PLASSARD Jérôme / MAGON Christelle	Rue du Clos Berger	PC 14 20016	Maison individuelle	AL 485 (lot 3)	12/06/2014	
PONS Yvan	Rue du Repos	PC 14 20010	Maison à étage avec garage	AL 594	12/06/2014	
POTHIN Yannick et Angélique	Rue du Repos-Lieu-dit "Charlet"	PC 14 20007	Maison d'habitation	AL 161 572 573 574	25/04/2014	
QUEMIN Denis	876 Avenue du Dauphiné	DP 14 20012	Habillage façade en bardage	AL 93	15/04/2014	
REYNAUD Jean-Luc	Rue du Repos Le Charlet	PC 14 20018	Maison individuelle	AL 573p (lot 7)	23/04/2014	
ROUDIL Marc	1482 Avenue du Dauphiné	DP 14 20009	Abri de jardin ouvert	AK 420	11/03/2014	
SCI Du Charavoux Gauthier J-Paul	1591 Route du Charavoux	DP 14 20020	Rénovation toiture	AI 368 526 527 528 372	22/05/2014	
SCI MARIUS BERGER représenté Par M. FOLLINET	Rue du Repos	PC 14 20011	Maison à étage avec garage	AL 593	12/06/2014	
SCI RJD Représenté par M. Chatain Roger	ZI de la Fenasse	PC 14 20009	Extension d'un batiment d'activité	ZA 6 7 166 167	23/06/2014	
SIMONETTI Sébastien / DARDENNE Katia	Chemin du Bourdier Lieu dit Côte est	PC 14 20006	Maison d'habitation	AI 656p	16/04/2014	
THENAULT Jean- Pierre	41 Route du Plan	DP 14 20024	Mur de clôture	AI 363	24/06/2014	
VARGAS Cédric	408 Rue du Repos Lot Le Charlet	PC 14 20019	Maison individuelle	AL 572	03/06/2014	

Charantonnay en Images



Commémoration
8 Mai et du
11 Novembre
2014



La
nouvelle
équipe
municipale



La remise
du Tableau
des Poilus de
Charantonnay par
M. Siebering



Inondations
du
13-10-2014



Le Téléthon



Marché de
Noël



Avec le
Père Noël
Bien sûr...

Fête de la
Musique



La Fête des
Classes



Consultez
tout au long
de l'année votre

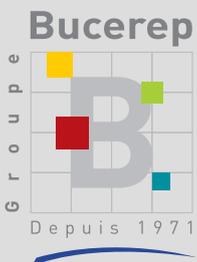


bulletin
sur **smartphones**
ou **tablettes**



Bulletin de Charantonnay

Janvier 2015



Création, réalisation et régie publicitaire :

Groupe BUCEREP

54 bis, rue Alsace Lorraine

BP 41435 - 31014 Toulouse Cedex 6

Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41

E-mail : contact@bucerep.com - web : www.bucerep.com

Imprimerie spéciale BUCEREP

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015



La CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) nous a avisé du fait que « les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support (bulletin municipal par exemple) que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit ».

C'est pourquoi vous ne trouverez dans ce bulletin que les noms des personnes qui l'ont souhaité.